

**Dossier de préfiguration
De l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

**Académie
DE LIMOGES**

Le présent dossier a été soumis à l'examen et à l'approbation du Conseil d'Administration plénier de l'Université de Limoges lors de sa séance du 24 mai 2013. Il a été approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Sommaire

1) Renseignements administratifs

- 1.1 Chef de projet
- 1.2 Groupe de pilotage académique

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

- 2.1 Le statut retenu
- 2.2 L'organisation générale de l'ESPE
- 2.3 La description des différents conseils et de leur mission

3) Le projet de l'ESPE

- 3.1 Offre de formation au sein du cycle Master
- 3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence
- 3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)
- 3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur

- 3.5 Organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.
- 3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en langues
- 3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement
- 3.8 Dispositifs d'évaluation des enseignements par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques
- 3.9 Modalités d'évaluation des étudiants
- 3.10 Dispositifs permettant l'accueil des publics spécifiques

4) Organisation de la mission de coordination

- 4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques et de formation impliquées dans le projet
- 4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE
- 4.3 Outils de la coordination
- 4.4 Lien avec la recherche

5) Modèle économique

- 5.1 Principes retenus pour la construction du modèle économique du projet

1) Renseignements administratifs

• 1.1 Chef de projet

Nom du chef du projet **Jacques MIGOZZI**

Coordonnées téléphoniques **06 42 19 16 70**

Courriel **jacques.migozzi@unilim.fr**

Etablissement d'enseignement supérieur de rattachement **Université de Limoges**

• 1.2 Groupe de pilotage académique

Composition

- Monsieur Luc JOHANN, recteur d'académie
- Madame Hélène PAULIAT, présidente de l'université
- Monsieur Alain CELERIER, vice-président du CA de l'université
- Monsieur Daniel MARCHEIX, vice-président du CEVU de l'université
- Monsieur Jacques MIGOZZI, professeur d'université, chef de projet
- Monsieur Abdelkader NECER, directeur de l'IUFM
- Monsieur Philippe ALLEE, doyen de la faculté des lettres et sciences humaines
- Madame Anne-Mercédès BELLIDO, doyen de la faculté des sciences et techniques
- Madame Pascale NIQUET, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Creuse
- Madame Marie-Laure DUFOND, secrétaire générale de l'académie
- Monsieur Freddy TARAYRE, directeur de cabinet du recteur
- Monsieur Jean-Claude PUJOL, directeur-adjoint du cabinet, responsable du service académique d'information et d'orientation
- Madame Maryse COSTE, directrice académique de l'enseignement technique
- Madame Françoise DUJARDIN, déléguée académique à la formation des personnels enseignants et doyen des IA-IPR
- Monsieur Patrick GRAVAL, doyen des IEN-ET

- Monsieur Max GRATADOUR, doyen des IEN 1er degré
- Monsieur Loïc ROUY, inspecteur éducation nationale 1er degré Limoges 4
- Madame Catherine SAULE, proviseure du lycée professionnel Le Mas Jambost
- Madame Valérie LEGROS, professeure référente pour l'IUFM
- Madame Susan MOORE, professeure référente pour la faculté des lettres et sciences humaines
- Monsieur Patrick VAUDON, professeur référent pour la faculté des sciences et techniques
- Madame Ginette CHEYNARD, conseillère enseignement supérieur du recteur

2) La structure de l'ESPE et sa gouvernance

2.1 Le statut retenu dans le cadre de l'alternative offerte entre composante d'un EPCSCP et EPCS

Composante d'un EPCSCP : Université de Limoges

2.2 L'organisation générale de l'ESPE (organisation interne et partenariale)

Principes

L'organisation générale de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education au sein de l'Université de Limoges sera celle d'une composante résolument fédérative et partenariale, visant à mobiliser par des coopérations renouvelées et pour partie inédites tous les acteurs contribuant à la formation aux métiers de l'enseignement et de la formation au sein de l'Académie de Limoges (personnels universitaires, praticiens-formateurs scolaires et académiques).

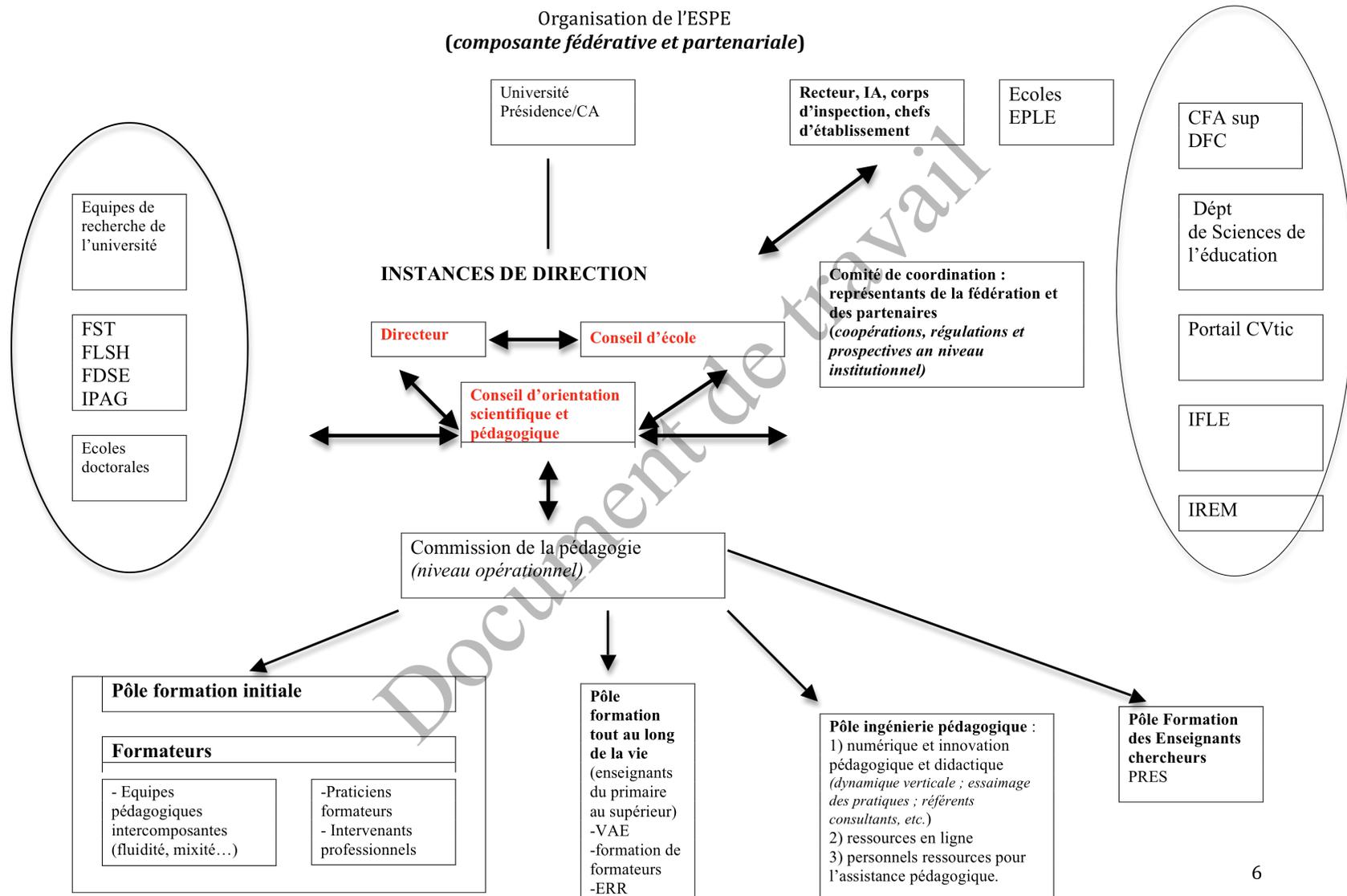
Cette organisation nouvelle visera notamment

- à mieux souligner les liens entre formation académique et formation professionnelle
- à renforcer les interactions entre les équipes de recherche de l'Université et les équipes de formation pluripartites de la mention MEEF, y compris en associant les enseignants et les praticiens-formateurs à des programmes de recherche-action.
- à mieux marquer la convergence et la complémentarité entre les formations dites générales du bloc « Contexte d'exercice du métier » et les formations disciplinaires ou liées à la didactique disciplinaire.
- à favoriser une culture professionnelle commune à tous les acteurs de la mention MEEF dont l'ESPE assurera la maîtrise d'ouvrage, et ce faisant à dépasser les difficultés de coordination et de communication actuellement constatées au sein de certains parcours PLC entre formateurs rattachés aux UFR et formateurs rattachés à l'IUFM du Limousin. Pour ce faire, corollairement, à assurer plus de fluidité et de mixité dans la répartition des services d'enseignement de tous les enseignants et enseignants-chercheurs, qu'ils soient rattachés administrativement à un UFR ou à l'ESPE, entre les parcours MEEF coportés par l'ESPE et les UFR dans le respect des compétences de chacun et les parcours disciplinaires portés par les UFR.

- à repositionner dans le cadre de l'ESPE ou en forte interaction avec la nouvelle Ecole les formations mises en œuvre au sein de la filière Sciences de l'Education de la FLSH (actuellement un L3 généraliste et un master indifférencié « Diversité Cultures Formation »), au sein du campus virtuel TIC de la FST (avec actuellement une Licence Professionnelle IFOAD), ou en partenariat avec l'ESEN (Master MADOS).
- à articuler en synergie les interventions de l'ESPE et du CFA Sup de la Région Limousin, pour que se développe une réflexion forte sur la pédagogie et la didactique de l'alternance.
- à doter l'ESPE de structures de gouvernance efficaces, qui prennent acte d'une part de la pluralité des acteurs impliqués dans le fonctionnement de l'Ecole et leur assurent une représentation au sein du Conseil d'Ecole et/ou du Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique, et qui d'autre part assurent l'efficacité globale des formations et du fonctionnement administratif de l'Ecole.

Schéma et principaux commentaires

**Organisation de l'ESPE
(composante fédérative et partenariale)**



Le schéma fourni s'efforce de visualiser cette organisation nouvelle au sein de l'ESPE et dans ses interactions avec ses partenaires universitaires et académiques, en prenant acte des nouvelles compétences et missions attribuées aux ESPE par rapport aux actuels IUFM, comme la formation pédagogique des enseignants-chercheurs, les formations de formateurs hors métiers de l'enseignement ou encore le développement et la promotion de méthodes pédagogiques nouvelles notamment par le recours aux outils numériques. Pour des raisons de lisibilité, nous n'avons fait figurer que les principales flèches symbolisant les multiples interactions sur lesquelles l'ESPE, composante fédérative et partenariale, construira sa dynamique institutionnelle et son efficience.

L'ESPE pourrait ainsi déployer ses moyens d'opérateur partenarial d'une part autour de plusieurs pôles transversaux : Formation tout au long de la vie, Ingénierie pédagogique, Ressources Didactiques et Pédagogiques, Formation de formateurs ; d'autre part autour d'équipes pédagogiques de formation MEEF composées d'enseignants-chercheurs et d'enseignants (rattachés administrativement à un UFR ou à l'ESPE) et de praticiens-formateurs.

Sans faire double usage avec le Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique, instance de concertation prospective et politique en termes de Formation et de Recherche, une Commission Pédagogique est envisagée comme instance pragmatique de coordination entre équipes de formation MEEF mais aussi entre les Pôles précédemment évoqués et ces mêmes équipes. Cette Commission Pédagogique, par son rôle organisationnel de liaison, doit garantir au sein de chaque parcours MEEF l'articulation cohérente entre les 3 blocs « disciplinaire », « didactique » et « Recherche » d'une part, les 2 blocs « Contexte d'exercice du métier » et « Mise en situation professionnelle » d'autre part, pour une mise en œuvre globale et concertée par des équipes mixtes de formation (personnels UFR + personnels ESPE +praticiens-formateurs scolaires et académiques).

La nécessité d'une instance partenariale de concertation entre la Direction de l'ESPE, le Rectorat, les DASEN, les corps d'inspection et les EPLE semble par ailleurs s'imposer, à des fins d'efficacité opérationnelle pour la mise en œuvre des conventions de partenariat, l'organisation des stages des masterants MEEF 1 et 2, la double validation de fin de M2, la formation continue des personnels de l'Education Nationale, etc. Seraient appelés à siéger au sein de cette instance de concertation de taille réduite, en fonction des questions à l'ordre du jour, les représentants ad hoc des différents partenaires contribuant au fonctionnement de l'ESPE.

2.3 Description des différents conseils

2.3.1 Conseil d'Ecole

Composition

- ⤴ 30% de personnalités extérieures soit 9 membres
- ⤴ 21 membres pour les autres collèges avec 12 enseignants et 9 autres personnels et usagers :
 - ⤴ 12 enseignants : 6 enseignants-chercheurs et 6 autres enseignants parmi lesquels la représentativité des maîtres formateurs devra être prévue
 - ⤴ 5 autres personnels et enseignants : 3 IATSS ; 2 tuteurs ou conseillers pédagogiques ;
 - ⤴ 4 usagers

En ce qui concerne les personnalités extérieures la composition suivante est retenue, sous réserve qu'elle soit compatible avec les termes du décret annoncée dans la Loi :

- ⤴ 6 désignées par le recteur :
 - ⤴ 1 représentant des directeurs académiques
 - ⤴ le DAFPEN
 - ⤴ 1 représentant des corps d'inspection du 2nd degré
 - ⤴ 1 représentant des corps d'inspection du 1^{er} degré
 - ⤴ 1 représentant des chefs d'EPLE
 - ⤴ 1 représentant des directeurs d'écoles
- ⤴ 3 autres membres :
 - ⤴ 1 représentant du conseil régional
 - ⤴ 1 représentant des 3 conseils généraux
 - ⤴ 1 représentant des activités socio-économiques

Missions

Le conseil d'école définit la politique générale de l'ESPE.

En particulier

- il propose au ministre de l'éducation nationale et au ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour nomination, un candidat aux

fonctions de Directeur/Directrice de l'ESPE

- il élit son/sa Président(e) pour un mandat de trois ans renouvelable
- il arrête les statuts de l'Ecole et les soumet pour approbation au vote du Conseil d'administration de l'Université de Limoges
- il arrête et modifie le règlement intérieur de l'ESPE
- il établit la liste des commissions internes à l'ESPE et en définit la composition ;
- il propose la structure des cursus de formations dans le cadre des objectifs retenus lors de l'accréditation de l'ESPE ;
- il définit le programme pédagogique de l'ESPE dans le cadre de la réglementation nationale en vigueur ;
- il définit le schéma de recherche de l'ESPE en articulation avec la politique de recherche de l'université de Limoges
- il est consulté sur les créations d'emplois et l'utilisation des emplois vacants ou susceptibles de l'être ;
- il vote le budget de l'ESPE, définit les orientations et les répartitions budgétaire

2.3.2 Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

Organisation

Composition, sous réserve de la compatibilité avec les termes du décret à venir

- 4 responsables des parcours de formation (4)
- le/la directeur/directrice de l'ESPE et les directeurs/directrices adjoint(e)s (1 + 2)
- les doyens et directeurs de la FST, de la FLSH, de la FDSE ou de l'ILFOMER, du SCD (4)
- un représentant des équipes de recherche engagées dans l'ESPE (1)
- deux étudiants délégués (2)
- un représentant de la DRAC (1)
- un représentant de l'éducation populaire (1)
- des membres désignés par le recteur :
 - le DAFPEN (1) ;
 - un DASEN (1) ;
 - trois chefs d'établissement : 1 collège, 1 lycée, 1 lycée professionnel (3)
 - un inspecteur 2nd degré dans le domaine STS (1)
 - un inspecteur 2nd degré dans le domaine SHS (1)
 - deux IEN 1^{er} degré dont un ASH (2)
 - un tuteur 2nd degré, un MEF et un MAT (3)
- des membres invités :

une personnalité scientifique extérieure
toute personne qualifiée selon l'ordre du jour des réunions

Le fonctionnement :

Le COSP sera présidé par le directeur/la directrice de l'ESPE.

Il tiendra au moins trois réunions plénières au cours de l'année universitaire. Entre ces conseils pléniers, des groupes de travail dûment mandatés par le COSP, pourront amorcer, approfondir ou finaliser la réflexion.

Les thèmes abordés seront arrêtés après concertation entre les différentes instances de la gouvernance de l'ESPE et devront déboucher sur des actions concrètes mises en œuvre par la composante après accord du conseil d'école.

Missions

Ce conseil est le lieu par excellence de l'expression de l'ambition fédérative et partenariale de l'ESPE. Il doit être une force de proposition au service de la direction et du conseil d'école et :

- permettre l'expression de tous les intervenants dans les formations portées par l'ESPE, tant en termes de formation que de recherche
- contribuer à définir les objectifs des politiques de formation et de recherche de l'ESPE en relation avec les instructions nationales et le projet d'établissement de l'université en s'appuyant sur les évaluations et le diagnostic des formations
- proposer des stratégies permettant d'atteindre ces objectifs
- tenir une veille pour ouvrir l'ESPE à de nouveaux champs de formation et/ou de recherche

Par conséquent

- le COSP est obligatoirement consulté par le CE sur les orientations de formation initiale et continue et de validation des acquis ainsi que sur la nature et les caractéristiques des emplois de l'école
- il rend un avis sur la politique partenariale de l'ESPE
- le COSP propose des orientations en matière de formation de formateurs de toute catégorie
- il participe à l'évaluation régulière des formations mises en œuvre dans l'ESPE
- il contribue à la réflexion sur la mise en place de projets pédagogiques innovants
- le COSP impulse des actions de valorisation de la recherche

2.3.3 Comité de coordination

Rôle et missions .

Pour assurer de manière efficace et fluide l'interface entre l'Ecole du Professorat et de l'Education et son réseau de partenaires académiques, un comité de coordination sera institué. Il se dotera d'un espace collaboratif pour partager les informations et se réunira régulièrement (sans doute de manière bi mensuelle) selon un ordre du jour thématique proposé par le directeur de l'ESPE.

Ses principales missions seront les suivantes :

- Organisation de la veille stratégique pour aider le COSP à jouer ses missions de prospective
- En termes opérationnels, arbitrages et priorisations des préconisations du COSP ;
- Organisation de l'alternance (mise en œuvre des stages, recrutement et formation des tuteurs....)
- Co élaboration par le Rectorat et l'ESPE de la Formation continue des personnels de l'Education Nationale.

Sa composition resserrée témoigne de sa finalité strictement opérationnelle :

- ♣ le recteur ou son représentant
- ♣ le Président /la présidente de l'université ou son représentant
- ♣ le directeur de l'ESPE
- ♣ personnes ad hoc en fonction des sujets traités

2.3.4 Commission de la pédagogie

Il s'agira d'une instance opérationnelle interne à l'ESPE, dont les réunions régulières (mensuelles ou bi mensuelles selon les besoins avérés) viseront à régler tous les problèmes pédagogiques et techniques liées à la mise en oeuvre des formations et de l'alternance (MCC, emplois du temps, organisation des examens...) et à assurer la coordination avec les activités du pôle d'ingénierie pédagogique et le Service commun de Documentation.

Composition :

- ♣ responsables des formations. A cet égard, il serait souhaitable qu'il existe un double pilotage par formation : un formateur ESPE et un professionnel (praticien formateur ou tuteur impliqué dans la formation)

- ♣ direction de l'ESPE
- ♣ responsable du Pôle d'Ingénierie Pédagogique
- ♣ représentant du Service Commun de Documentation

3) Le projet de l'ESPE

3.1 Offre de formation

3.1.1 Architecture générale et flux attendus

Situation existante

L'IUFM du Limousin co-porte avec la Faculté des Sciences et techniques de l'Université de Limoges une mention MEFE qui ouvre sur six spécialités de masters :

Professeur des Écoles (sur trois sites : Limoges, Tulle et Guéret),

Professeur de Physique-Chimie,

Professeur de Mathématiques,

Professeur d'Education Physique et Sportive,

Professeur documentaliste + Conseiller principal d'éducation

Professeur de lycée professionnel (Anglais-Lettres, Lettres-Histoire-géographie, Maths-Sciences).

Par ailleurs, l'IUFM intervient pour environ 30% dans la formation des masters parcours « Métiers de l'enseignement » de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines », en Allemand, Anglais, Espagnol, Histoire-géographie, Lettres classiques, Lettres modernes, (didactique, épistémologie des disciplines et accompagnement des stages).

L'IUFM a en charge l'ensemble des stages de Master 1 et de master 2, premier et second degrés.

L'offre de formation à compter de septembre 2013

Pour ce qui concerne les concours de recrutement de l'enseignement, l'ESPE de Limoges a vocation à reprendre dès septembre 2013 l'intégralité des formations mentionnées supra en assumant en sus une préparation au Capes de SVT à compter de septembre 2014, le tout bien sûr en respectant le « cadre national de la formation aux métiers du professorat du premier et du second degré et de l'éducation ».

L'ESPE de Limoges ambitionne de plus d'inaugurer dès l'année universitaire 2014-2015 deux nouveaux parcours de formation, pour lesquels sera développé ci dessous un argumentaire spécifique :

- d'une part une formation, limitée au M2, et relevant tout à la fois des Mentions MEEF 1^{er} degré, MEEF 2nd degré et MEEF Encadrement éducatif, centrée sur les besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap. Cette formation viserait un public d'enseignants et d'éducateurs en poste au titre de la FC et pourrait constituer par ailleurs un parcours de réorientation à des étudiants ayant échoué au concours de recrutement. ;
- d'autre part un parcours de formation « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes » (M2 seulement), relevant de la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation, visant d'une part le public spécifique des formateurs en CFA ou en IFSI (qui pour beaucoup pourraient relever de la FC et de la VAE), et pouvant d'autre part être proposé comme parcours de réorientation à des étudiants ayant échoué au concours de recrutement.

L'université de Limoges envisage en outre à moyen terme, à la rentrée 2015 ou à la rentrée 2016, pour accompagner la montée en charge du pôle guéretois regroupant des formations de services à la personne et le déploiement des activités de la nouvelle Equipe d'Accueil HAVAE (Handicap Activité Vieillesse Autonomie Environnement) de créer un nouveau parcours « Création, mise en œuvre et gestion de parcours intellectuels pour seniors » au sein de la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation. On trouvera ci après un descriptif prévisionnel de cette formation innovante.

On signalera enfin le projet à compter de la rentrée 2014 (décrit plus précisément infra in 3.1.3) de modularisation de l'actuel Master MADOS piloté par l'ESEN en blocs capitalisables sous forme de DU et visant un public de cadres de l'Education Nationale en Formation Continue. Le rattachement de ce master à la 4^{ème} mention MEEF est actuellement en débat au plan national entre l'ESEN et les établissements qui seraient susceptibles de le coporter dans un dispositif de co-habilitation.

La reconduction des formations aux métiers de l'enseignement existantes au sein de l'Université de Limoges comme le caractère très avancé des projets d'ouvertures de nouvelles formations mentionnés supra et argumentés infra conduisent donc l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Limoges à solliciter une accréditation dès septembre 2013 pour les 4 mentions Mentions Métiers de l'Enseignement et de l'Education.

L'offre de formation déclinera par conséquent, sous réserve d'effectifs suffisants

1) dans le cadre de la mention MEEF 1^{er} degré :

- un parcours de formation correspondant à la préparation au CRPE (M1 et M2), dès 2013/2014
- un parcours de formation (M2) ASH, à compter de 2014/2015

2) dans le cadre de la mention MMEF 2nd degré

- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES de Lettres , dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES d'Anglais, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES d'Espagnol, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES d'Allemand, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES d'Histoire-Géographie, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES de Mathématiques, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES de Physique-Chimie, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES de professeur-documentaliste, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPEPS, dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPLP (Lettres-langues, Lettres-histoire-géo, Mathématiques-Sciences), dès 2013/2014
- un parcours de formation correspondant à la préparation du CAPES de SVT, à compter de 2014-2015
- un parcours de formation (M2) ASH, à compter de 2014/2015

3) dans le cadre de la mention MEEF Encadrement éducatif

- un parcours correspondant à la préparation du concours de recrutement de CPE

- un parcours de formation (M2) ASH, à compter de 2014/2015

4) dans le cadre de la mention MEEF Pratiques et ingénierie de la formation.

- un parcours de formation « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes », à compter de 2014-2015.

- un parcours de formation « Création, mise en œuvre et gestion de parcours intellectuels pour seniors », à compter de 2015/2016.

Flux attendus.

NB : Ces indicateurs de flux ont été obtenus par la prise en compte des effectifs 2012/2013 (inscriptions en M1, inscriptions en M2 et en DU pour les étudiants préparant ou repréparant le concours après validation d'un M2), éventuellement rectifiée par moyennage avec les effectifs 2010/2011 et 2011/2012 (car certaines filières avaient subi un fléchissement manifeste suite à la mise en place du précédent système de formation). Le chiffre de départ ainsi obtenu a été majoré de 25% car l'ESPE de Limoges table sur un intérêt accru pour les métiers de l'enseignement avec la reconstruction de la formation des enseignants et l'augmentation des postes proposés au recrutement dans les années à venir.

Pour les formations correspondant à des créations, on a raisonné sur les attentes des étudiants de l'option BGSTU de la Licence de Biologie de la FST ; sur le public déjà accueilli en formation ASH certifiante à l'IUFM du Limousin ; et sur une estimation des besoins en formateurs de formateurs avérés au plan régional et interrégional du Centre Ouest.

On table sur des effectifs équivalents en M1 et M2.

Mention MEEF 1^{er} degré : 109

Mention MEEF 2nd degré

PLC Lettres : 16

PLC Allemand : 3

PLC Anglais : 12

PLC Espagnol : 10

PLC Histoire-Géographie : 18

PLP Français /Histoire-Géographie : 10

PLC Mathématiques : 16

PLC Physique-Chimie : 16

PLC EPS : 19

PLC Documentation : 15

PLC SVT : 15

Mention MEEF Encadrement éducatif

CPE : 25

Mention MEEF Ingénierie et Pratiques de la Formation

Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes (M2 seulement) : 12

ASH (M2 seulement) : 12

3.1.2 Parcours de formation : Descriptif des principes de conception des maquettes.

Il n'est matériellement pas possible d'ajouter à ce dossier d'accréditation un descriptif précis de chaque parcours de formation, dans la mesure où les équipes pédagogiques plurielles n'ont pu travailler véritablement qu'à compter de la fin avril, après avoir pris connaissance des programmes des nouveaux concours, publiés très tardivement le 19 avril.

La conception des maquettes a toutefois été strictement encadrée par les prescriptions détaillées ci dessous, qui apportent réponse aux demandes formulées dans la note de la DGESIP du 09 mai 2013.

- Chacun des parcours déclinés sous la mention MEEF présentera une architecture respectant les cinq blocs de compétences proposés par le comité de suivi master : bloc « disciplinaire » ; bloc « didactique » ; bloc « recherche » ; bloc « contexte de l'exercice du métier », bloc « mise en situation professionnelle ». Les préconisations du Comité de suivi du Master, ont été strictement respectées dans leur esprit et leurs propositions de répartition des crédits
- Le volume horaire global des formations se situera légèrement pour certains des parcours au delà des préconisations apparues très tardivement dans la note de la DGESIP en date du 09 mai. En effet, alors que pour les parcours de formation monodisciplinaires (soit Lettres, Langues, H-G,) un maximum de 800 heures étudiant sur l'ensemble du Master, hors stages (base de calcul : 500/550 h en M1, 250/270 en M2) a été fixé, pour les parcours de formation scientifiques à dimension expérimentale/applicative (Physique-Chimie, SVT, EPS) et les parcours pluridisciplinaires ou ne se situant pas dans le prolongement d'une formation disciplinaire de L (PE, PLP, CPE, Doc) , eu égard aux contraintes et exigences de la pluridisciplinarité ou de la dimension expérimentale/ applicative de la formation, un maximum de 900h étudiant sur l'ensemble du Master, hors stages (base de calcul : 650 maxi en M1, 250 en M2) a été fixé. Les mathématiques ont été alignées sur le forfait à 900 hs pour tenir compte de la spécialisation tardive au S4 de Licence induite par la mise en place d'un portail pluridisciplinaire à la FST. Il est à noter que les volumes horaires indiqués supra pour le M1 et le M2 ne sont qu' indicatifs, à charge pour les équipes de moduler le volume global en conscience entre les deux années en prenant en compte les exigences du concours, de la formation en alternance et la faisabilité matérielle des dispositifs envisagés.
- Pour ce qui concerne la répartition entre CM et TD, hors cours de Formation générale (Bloc 4 Contexte d'exercice du Métier : cours mutualisés, donc tout en CM) et cours de Langue vivante étrangère (TD) :
 - Mention MEEF Premier degré : Maximum de 50 % de CM, sachant que les équipes doivent distribuer les services en respectant ce plafond en cas de co-intervention au sein d'un même cours.
 - Mention MEEF encadrement éducatif: Maximum de 1/3 de CM non mutualisés avec un autre parcours de formation

+ Cours mutualisés +TD

- Mention MEEF Second degré, hors Lettres/Langues/Histoire-Géographie : Maximum 1/3 de CM non mutualisés avec un autre parcours de formation + Cours mutualisés +TD.
 - Mention MEEF Second degré, Lettres/Langues/Histoire-Géographie : Une proportion plus importante de CM est possible pour les parcours succédant aux parcours ME de la FLSH, à compter du moment où serait maintenue la proportion actuelle (40%) de cours mutualisés entre les nouveaux parcours MEEF et les spécialités disciplinaires (Lettres, Langues, Histoire-Géo).
- Tous les parcours de formation MEEF comporteront en M1 à chaque semestre des modules disciplinaires, des modules de didactique, un module Recherche articulé à la discipline et/ou la didactique disciplinaire et/ou la Formation générale, un module de LV, un module de Formation générale de 30 h (Tronc commun), un module TIC/TICE, et un stage de deux semaines de pratique accompagnée (deux semaines en novembre au premier semestre, deux semaines après les écrits au second semestre).

Les modules proposés viseront d'une part la préparation du concours de recrutement (avec un accent porté sur la préparation des épreuves orales au second semestre) et s'attacheront d'autre part à garantir aux étudiants, en fin du cursus de master, l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier de professeur tel que définies dans les référentiels métiers. Pour les professeurs des écoles, cette exigence englobe l'ensemble des disciplines : mathématiques, français, sciences, sciences sociales et art.

- Tous les parcours de formation MEEF comporteront en M2, à chaque semestre, en sus d'un module de Formation générale de 30h (Tronc commun), d'un module de LV et d'un module de TIC/TICE, des modules disciplinaires/didactiques, de recherche et un module d'accompagnement de stage.

Pour susciter la mise en place d'une culture professionnelle commune, il a été enjoint aux équipes pédagogiques de prévoir dans la maquette, notamment en M2 pour les lauréats du concours devenus fonctionnaires-stagiaires, des Analyses de pratiques. Dans cette optique, en M2, sur les 150 /160hs restantes, après imputation des heures de LV et de Formation transversale, au moins 100 heures seront dédiées à l'accompagnement du fonctionnaire stagiaire dans son expérience professionnelle au sein de la classe ou de l'établissement, ce qui englobe les enseignements de didactique, l'accompagnement du stage et les analyses de pratique.

Pour que la formation repose sur la complémentarité des compétences scientifiques et professionnelles et que les étudiants puissent passer d'une réflexion scientifique à son usage scolaire et à la pratique professionnelle, les équipes pédagogiques ont été invitées en M2 d'une part à associer systématiquement les apprentissages disciplinaires et didactiques, d'autre part à intégrer

toujours dans le cadrage du mémoire de recherche une dimension applicative en contexte scolaire ou en termes de vulgarisation scientifique.

- Comme dans tout master, la formation sera adossée à la recherche dont les objets pourront être divers : mémoire de recherche lié à des contenus académiques, intégrant une forte dimension de méthodologie ; mémoire de recherche lié à l'épistémologie, à la didactique disciplinaire ou encore aux sciences de l'éducation ; mémoire de recherche lié plus spécifiquement à la pratique professionnelle. Toutes ces possibilités reposeront sur des exigences communes qui concernent la méthodologie de la recherche, la présentation canonique d'un travail de recherche (à définir selon les champs disciplinaires), la soutenance. Des organisations originales du travail pourront être avancées, avec, par exemple, des projets de recherche conduits sur deux ans, des soutenances placées à mi-parcours sous la forme d'une présentation argumentée d'un projet de recherche, suivie d'une présentation allégée au terme des deux ans, etc.
- Le bloc « Mise en situation professionnelle » sera proprement le cadre de la mise en œuvre de l'alternance. Ainsi, si une UE « stage » non compensable sera validée dans tous les parcours, on veillera à ce que d'autres UE, valorisant l'analyse des pratiques professionnelles, viennent concrétiser cette alternance, comme par exemple des modules « Gestion de la classe » ou « Conception de séquences et de progression pédagogiques/ de politique documentaire / de projet de vie scolaire ». Les 30 crédits étant attribués à l'ensemble, incluant une soutenance, et non au seul stage. Il s'agit bien de l'invention d'un modèle inédit dans la formation des maîtres, qui vise à promouvoir l'alternance comme vecteur d'apprentissage d'un métier. Le partenariat avec les instances académiques (Rectorat, IA), EPLE, etc, doit permettre le développement d'un corps de praticiens-formateurs reconnu, formé et partie prenante dans la mise en œuvre de l'offre de formation. Ces praticiens-formateurs seront, aux côtés des universitaires, les initiateurs de l'alternance conçue comme processus d'apprentissage. On notera que dans cette optique pour tous les parcours ont été associés d'emblée à la conception de la nouvelle maquette d'une part tous les représentants de la spécialité disciplinaire, qu'ils soient rattachés administrativement à la FST, à la FLSH ou à l'actuel IUFM ; d'autre part des représentants des praticiens-formateurs de l'académie (corps d'inspection, maîtres-formateurs ou tuteurs) et un chef d'établissement.
- La sélection du concours intervenant à l'issue du M1, il convient de prévoir deux parcours en M2 : l'un pour les fonctionnaires-stagiaires, en alternance, l'autre pour les candidats qui veulent tenter une seconde fois le concours, après entretien examinant les possibilités de réorientation et validant leur projet de nouvelle tentative.

Ce second parcours a été conçu conformément aux préconisations de la note DGESIP du 9 mai 2013, avant même leur formulation officielle par écrit.

Des UE ou matières seront effectivement partagées avec le cursus de formation M2 « alternance – Education nationale » : LV, TIC/TICE, Formation générale, accompagnement de stage, Méthodologie de la Recherche, une partie des modules de Didactique.

Des UE ou matières spécifiques d'approfondissement seront proposées aux masterants 2 préparant le concours de recrutement. Ces enseignements reposeront sur les savoirs, savoirs-faire et compétences acquises durant le M1 et en proposeront un prolongement. Leur volume horaire global représentera environ 80 heures sur 270.

L'UE Stage de cette variante du Master professionnel MEEF concernant les masterants non fonctionnaires-stagiaires sera validée par un stage de pratique accompagnée filée d'un volume global de 72 hs, correspondant à 12 semaines à raison de 6hs hebdomadaires pour les PLC et les PE.

- L'UE langue vivante sera intégrée au bloc disciplinaire mais fera l'objet d'une évaluation non compensable avec un niveau exigé proche du niveau B2.
- Sur le même modèle, un module spécifique de formation aux TIC/TICE sera intégré au bloc « didactique » et sera validé par la soutenance au S4 d'un port folio, simultanément à la présentation du C2I2E, dont le niveau servira clairement de référence. 20% du volume horaire global des matières affiliées au bloc Didactique seront par ailleurs dédiés à l'apport des TICE à la didactique disciplinaire.
- Afin de construire une culture professionnelle commune à l'ensemble des professeurs, conformément aux prescriptions des référentiels métiers, un bloc transversal de Formation Générale de 30h par semestre (120h sur l'ensemble de tous les parcours MEEF) sera partagé par l'ensemble des formations. Il sera complété par l'introduction d'Analyses de Pratiques et d'un module de formation interdégradés en M2 sur la liaison école/collège. On trouvera ci dessous un tableau synoptique résumant le dispositif

	M1		M2	
	CPE - PLC	PE	CPE-PLC	PE
S1 / S3	Philosophie de l'école, valeurs de	Philosophie de l'école, valeurs de l'école et de	Mixité F/H + mixité sociale : 12	Processus d'apprentissage :

	<p>l'école et de la République, laïcité, lutte contre toutes les discriminations : 12 h.</p> <p>Processus d'apprentissage : Psychologie des apprentissages : 12h</p> <p>Droit de la fonction publique : 6h</p> <p><i>Droit de la fonction publique et responsabilités professionnelles : 12 h CPE-EPS¹</i></p> <p><i>Sociologie de l'adolescence et de l'éducation (dont inégalités) : 12 h CPE-EPS</i></p>	<p>la République, laïcité, lutte contre toutes les discriminations : 12 h.</p> <p>Processus d'apprentissage : Psychologie de l'enfant : 12 h</p> <p>Droit de la fonction publique et responsabilités professionnelles : 6 h PE</p>	<p>h.</p> <p>Processus d'apprentissage : Psychologie de l'adolescent : 6h</p> <p>Posture d'enseignant et d'élève, communication professionnelle (voix, gestuelle, lâcher prise) : 12h</p>	<p>Rapports aux savoirs, Concept de soi et estime de soi, Mémoire et apprentissage, Styles cognitifs, Intelligences multiples : 18 h</p> <p>Posture d'enseignant et d'élève, communication professionnelle (voix, gestuelle, lâcher prise) : 12h</p>
--	---	---	---	--

¹ Les deux modules de cours indiqués en bleu sont déjà proposés sous forme mutualisée aux CPE et PLC EPS. Ils peuvent être choisis par des équipes pédagogiques.

S2/S4	<p>Grands courants pédagogiques, Démarches d'enseignement/apprentissage, Evaluation : 12h</p> <p>Sociologie des publics (dont travail avec les parents) : 12 h / CPE-PLC. ²</p> <p>ou</p> <p>Problématiques actuelles de l'école (discrimination positive et décrochage scolaire) : 12 h / CPE - PLC</p> <p>ASH : 6h</p>	<p>Publics et gestion de la diversité : 6 h / PE.</p> <p>Difficultés scolaires, ASH, décrochage scolaire, dys... : 12h</p> <p>Grands courants pédagogiques, Démarches d'enseignement/apprentissage, Evaluation : 12h</p>	<p>Orientation + rôle du professeur principal : 12 h</p> <p>Gestion des conflits et de la violence : 12h PLC (CPE spécifiques)</p> <p>Ethique, posture professionnelle, travail coopératif : 6h</p>	<p>Gestion des conflits (parents, élèves) : 12h</p> <p>Mixité F/H + mixité sociale : 12 h.</p> <p>Ethique, posture professionnelle, travail coopératif : 6h</p>
--------------	---	--	---	---

² Les deux modules indiqués en vert sont déjà proposés dans les maquettes des CPE et des PLC EPS. Les autres équipes ont le choix entre l'un ou l'autre de ces modules.

- L'offre de formation présentée s'efforcera de permettre la plus grande souplesse possible dans les parcours des étudiants. A cet effet, on fera en sorte que soient possibles des mutualisations avec les masters existants et, dans le respect des conditions de réussite des étudiants, les passerelles entre parcours.

Pour ce dernier point, il convient de proposer des parcours différenciés et crédibles en termes d'insertion professionnelle. On a déjà signalé supra l'opportunité de réorientation que pourraient offrir les deux parcours dont l'ouverture est envisagée pour la rentrée 2014 : Formation à l'accueil des publics en situation de handicap d'une part, parcours « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes » d'autre part.

Avec la nouvelle équipe de recherche HAVAE (Handicap Activité Vieillesse, Autonomie, Environnement), la création de l'ILFOMER (Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Rééducation), et le pôle « autonomie, santé » de Guéret, des formations nouvelles pourraient en outre être construites. Au premier rang de ces projets figure le projet, en cours de maturation, d'un parcours « Création, mise en œuvre et gestion de parcours intellectuels pour seniors », dont l'ouverture est envisagée à compter de septembre 2015.

L'ESPE pourra développer en sus des projets qui ont été, pour certains, amorcés depuis quelque temps, par exemple le parcours, qui existe depuis deux ans, proposé par l'IPAG en S4 de M2 PE pour une réorientation vers une préparation aux concours de l'administration publique et territoriale

Il en va de même avec la formation d'« ingénierie de l'e-learning » qui a été habilitée lors de la précédente campagne. L'Institut du Français langue étrangère, rattaché à la FLSH, doit pouvoir lui aussi, offrir des possibilités dans ces parcours de diversification.

- En termes de MCC, il a été demandé de privilégier en M1 dans toute la mesure du possible le Contrôle continu intégral, en intégrant les exercices d'entraînement au concours dans l'évaluation du Master. La période dédiée aux examens du semestre 1 pourrait ainsi se trouver concentrée sur une seule semaine de début janvier et ne pas trop obérer le déroulé des cours précédant l'écrit du concours. Idem pour le semestre 2, avec une semaine d'examens fixée au plus tard fin mai.

En M2, le cursus de TIC /TICE sera validé par la soutenance d'un port folio ; le mémoire de recherche, articulé au stage, sera soutenu au semestre 4 ; les modules de formation en didactique disciplinaire seront validés par la production de dossiers et/ou d'exposés mobilisant des supports numériques ; le stage sera validé par les visites des référents-ESPE des stagiaires, la prise en compte de l'avis des tuteurs et corps d'inspection, et dans certaines filières la présentation d'un port folio.

3.1.3 Projet d'extension du Master Mados en partenariat avec l'ESEN (rentrée 2014)

Depuis plusieurs années, le département CVTIC de la FST de Limoges est engagé dans le master MADOS piloté par l'ESEN, notamment dans l'accompagnement pédagogique de l'enseignement à distance. Dans la campagne actuelle de renouvellement de l'habilitation de ce diplôme, l'ESEN propose des collaborations entre universités, soit sous la forme d'un consortium qui viserait à une cohabilitation, soit sous la forme d'un partenariat. Par ailleurs le master MADOS se verra proposé, à côté de la formation classique en un an (M2), sous la forme modulaire de diplômes d'université ouverts en formation continue et permettant éventuellement une acquisition progressive du master.

L'ESPE envisage de fédérer plusieurs structures de l'université de Limoges (CVTIC, UL community, Sciences de l'éducation, FDSE) pour s'engager dans ce partenariat en prenant en charge le DU "Ingénierie de la formation à distance" (l'un des 8 DU proposés), en concertation avec l'université de Poitiers en charge du DU "TICE", mais aussi en collaboration avec d'autres universités membres du consortium ou simplement partenaires. L'engagement dans ce partenariat est la première étape vers une adhésion complète au consortium.

Le public cible serait tout d'abord le personnel d'encadrement de l'éducation nationale avec un recrutement national puisque l'enseignement est essentiellement distanciel. Ce DU serait d'une durée de 4 mois et pourrait être doté de 20 crédits ECTS dans le cadre de l'obtention du master MADOS. La formation sera ouverte à d'autres publics et notamment aux étudiants des écoles doctorales (ce type de formation existe déjà en partie dans le cadre du CPMEC porté par le PRES LPC), à la formation continue des enseignants-chercheurs en poste.

Cette formation, dont on connaît les réussites, sera un puissant levier pour l'innovation pédagogique dans l'ESPE. Elle sera présentée de manière plus détaillée d'ici au 15 juin.

3.1.4 Projet de création d'un parcours de formation « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes » (M2 seulement) à la rentrée 2014.

Il n'y a actuellement aucune formation de formateur d'adultes de niveau master dans l'académie de Limoges. La formation la plus élevée (*Formateur professionnel d'adulte*) dispensée par l'AFPA, est de niveau III. Le diplôme du master sera à court terme indispensable pour tous les formateurs intervenant dans des dispositifs habilités à délivrer des diplômes nationaux. C'est déjà le cas, par exemple, pour les enseignants des CFA depuis la rentrée 2010 (article R. 6233-13 du code du travail). Conjointement, le Ministère de l'Education nationale envisage une certification pour les professeurs formateurs du second degré, à l'image du CAFIPEMF, certificat nécessaire pour exercer les fonctions de maître formateur dans le premier degré. Cette certification n'est pas diplômante.

Les objectifs de ce parcours de master sont de faire acquérir et conforter des compétences dans le domaine de la formation professionnelle d'adultes et de reconnaître par le diplôme du master ces compétences.

Les publics visés sont :

- Les enseignants intervenant dans les trois autres mentions du master MEEF (enseignants de l'université, maîtres formateurs du premier degré, professeurs formateurs du second degré),
- Les formateurs intervenant en formation continue, tout particulièrement les formateurs des GRETA (conseillers en formation continue et formateurs contractuels),
- Les formateurs intervenant dans des dispositifs de formation professionnelle initiale (professeurs de CFA, cadres formateurs en IFSI, formateurs AFPA,...)
- Les enseignants nouveaux à l'université,
- Les étudiants se réorientant après le M1 « *Diversité, cultures, formation* » de la FLSH,
- Les étudiants en réorientation à l'issue du M1 MEEF après le bilan de leur projet professionnel.

On peut évaluer ce public à une quinzaine de personnes par an. Ce public ayant obtenu un M1 ou son équivalent par validation d'acquis, nous proposons de n'ouvrir cette mention qu'au niveau du M2.

La formation sera bâtie sur une démarche pédagogique de type inductif : réfléchir sur sa pratique professionnelle pour structurer ses savoirs. **Les modalités** en seront donc :

- Une formation permettant d'individualiser les parcours des étudiants : le public sera hétérogène avec des attentes variées ;
- Une formation limitant les cours en présentiel aux apports théoriques d'un tronc commun et aux analyses de pratiques permettant les échanges entre les parcours : le public sera majoritairement composé de formateurs de plein exercice exerçant souvent loin de l'ESPÉ ;
- Une formation utilisant tous les outils de la formation ouverte à distance qui permettra une formation à ces d'outils par l'action et d'acquérir les compétences en référence au C2i2e ;
- Une formation en alternance construite à partir d'une pratique professionnelle réelle ;
- Une formation à l'alternance car s'adressant pour partie à des formateurs intervenant en formation professionnelle par alternance.

Les partenariats sont à établir à l'intérieur de l'Université (CFA Sup, DFC), avec le Rectorat et tout particulièrement la DAFCO (délégation académique à la formation continue), les diverses chambres consulaires dont dépendent les CFA (chambres de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture), ainsi que la Région qui a la compétence en matière de formation professionnelle continue.

Le volume horaire proposé est de 275 h étudiant dont 93 h en présentiel et 182 h en formation à distance. La répartition selon les blocs de compétences pourrait se faire ainsi :

Contenus	modalités	
	<i>présentiel</i>	<i>FOAD</i>
Bloc « disciplinaire »		
- Langue vivante ³	12 h	18 h
- Eléments d'ingénierie en formation : méthodologie du projet, approche systémique, démarche de création, communication verbale et non verbale, l'observation, écoute et conseil, pédagogies de l'alternance, évaluation en formation)	30 h	
- La formation ouverte à distance en formation d'adulte	3 h	15 h
Bloc « didactique »		
- Projet professionnel de formation	12 h	60 h
Bloc « recherche »		
- Méthodologie de la recherche	9 h	
- Approche clinique en formation	9 h	
Bloc « contexte d'exercice »		

³ Il est à remarquer ici que l'exigence dans le cahier des charges de la validation de compétences en langue vivante non compensable semble ici trop élevée pour ce public particulier. Nous proposons donc de garder la possibilité de compenser cette matière dans cette mention.

- <i>A individualiser en fonction des contextes et des publics particuliers : la relation éducative en formation, ethnologie dans la formation, diversité des publics, psychologie, sociologie, environnement socio-économique, environnement institutionnel.</i>	6 h	60 h
Bloc « mise en situation professionnelle »		
- Activité de formation habituelle ou stage dans une autre structure		
- Ateliers d'analyse de pratique professionnelle	12 h	9 h
- Mémoire de master		20 h
	93 h	182 h
	275 h	

Enseignants :

- PR Sciences de l'éducation (analyse institutionnelle, travail social et analyse de pratique)
- MCF en sciences de l'éducation (FLSH + ESPÉ)
- MCF en sociologie (FLSH + ESPÉ)
- PRAG formations disciplinaires (ESPÉ)
- Corps d'inspection (IEN – ET)
- Directeur de CFA
- Conseiller en formation continue
- Directeur de ressources humaines en entreprise

3.1.5 Projet de parcours de formation (M2 seulement) sur les troubles cognitifs chez les enfants et les adolescents ; parcours transversal aux mentions MEEF 1^{er} degré, 2nd degré et Encadrement éducatif ; ouverture envisagée en 2014/2015.

- Objectifs : Cette formation vise à obtenir une meilleure connaissance des troubles cognitifs chez les enfants et les adolescents, afin de faciliter l'exercice des professionnels intervenant auprès des élèves à besoins particuliers.
- Publics : La formation s'adresse à des enseignants de classes spécialisées ; à des enseignants de classe ordinaire souhaitant suivre une formation continue diplômante et/ou certifiante et à des professionnels du monde médico-éducatif ou socio-éducatif.

Inscrit dans le Master MEEF, ce parcours est ouvert à un niveau M2. Il est accessible à

- toute personne titulaire d'un M1 ou d'un diplôme équivalent,
- des enseignants souhaitant préparer la certification au CAPASH (Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) ou au 2CASH (Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) décret n°2004-13 du 05 janvier 2004,
- des enseignants déjà titulaires de cette certification et souhaitant l'approfondir au travers de l'obtention d'un master,
- des professionnels du monde médico-éducatif.

L'entrée se faisant dans les trois derniers cas par VAP ou VAE.

- Modalités : La formation alternerait des semaines de formation en présentiel, des stages en établissements spécialisés, des séminaires de recherche permettant la réalisation d'un mémoire professionnel.

Partenariat : Différents intervenants locaux (CREAHI Limousin – Centre Régional d'Etudes et d'Actions pour les Handicaps et Inadaptations -, IFLOMER – Institut Limousin de Formation aux métiers de la Réadaptation) ou nationaux (INS HEA : Institut National Supérieur de Formation et de Recherche pour l'Education des jeunes Handicapés et des Enseignements Adaptés) viendraient enrichir cette formation.

– Organisation de la formation

Cette année de M2 comprendrait environ 300 h (HTD) de formation, hors stages, et s'organiserait autour de 4 axes forts :

- Les savoirs fondamentaux disciplinaires, didactiques et épistémologiques ; on s'intéresserait au langage oral et écrit, à la pensée logico-mathématique et à la construction des concepts de temps et d'espace ; 60 h
- Les élèves à besoins particuliers – Savoirs généraux ; il s'agira de définir les connaissances sur la psychologie et la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, de définir et d'expliciter le handicap et les élèves à besoins particuliers, le champ institutionnel de l'ASH, ainsi que les stratégies de l'apprentissage de l'élève en situation de handicap, et de poser les rapports existants entre le cadre sociologique et culturel et le handicap ; 120 h
- La pratique professionnelle ; différents stages en milieu professionnel seront proposés (CLIS, IME, SEGPA, ITEP, EREA...) ; ils seront accompagnés d'une préparation et d'une exploitation ainsi que d'analyse des pratiques ; il sera aussi proposé une réflexion sur la mise en projet de l'inclusion ; 90 h hors stages
- La recherche ; élaboration d'un mémoire avec notamment la participation de l'INS HEA à l'encadrement ; 30 h

3.1.6 Projet de parcours de formation (M2 seulement) « Création, mise en œuvre et gestion de parcours intellectuels pour seniors » ; ouverture envisagée à compter de 2015/2016 au sein de la 4^{ème} mention MEEF.

Ce projet est original (la profession n'existe pas), c'est pourquoi un exposé préalable du contexte s'impose pour en déduire l'action à mener ensuite.

I/- Contexte particulier auquel auront affaire les futurs diplômés (professeurs/formateurs/ intervenants) :

1/- Leur public :

a/- les seniors inactifs (ne travaillant pas ou n'étant pas au chômage). A noter : toutes les actions menées au nom de la formation tout au long de la vie sont à visées professionnelles et ne concernent pratiquement que les actifs.

b/- les seniors autonomes. A noter : les seniors qui ont perdu leur autonomie sont pris en charge par les EHPAD ou par des proches.

2/- L'objet des cours :

a/- le travail intellectuel qu'aura à fournir le public des seniors, de type scolaire. A noter : actuellement, des secteurs entiers de l'économie s'intéressent à ce marché mais négligent ce qui est en rapport avec l'intellect.

b/- Le contenu des apprentissages, qui sera constitué d'activités variées et générales, dans le cadre d'ateliers (16 personnes environ). A noter : certaines consoles, sites web, livres d'exercices... n'offrent que des activités étroites, répétitives et mécaniques.

3/- Les méthodes pédagogiques :

a/- Elles seront actives autant que faire se peut. A noter : les méthodes mises en œuvre dans les organismes qui s'intéressent aux seniors (« Université du Temps Libre », « Tous Ages », etc.) sont généralement de type transmissif ou béhavioriste.

b/- Le statut du professeur et de son savoir doit évoluer pour tenir compte du capital d'expériences des seniors. Or généralement, le public des seniors est traité indistinctement (conférences...) comme s'il n'avait rien acquis et se posait les mêmes questions que des étudiants.

4/- Le statut du futur professionnel :

a/- Un emploi dans la fonction publique n'ira pas de soi.

b/- Un emploi de salarié dans des mutuelles, collectivités territoriales, associations, etc. est envisageable mais peu probable dans un premier temps.

c/- Un statut d'autoentrepreneur doit être sérieusement envisagé dans un premier temps, comme la création d'associations *ad hoc* par exemple.

d/- Le statut de vacataire s'impose pour satisfaire des demandes d'interventions ponctuelles.

5/- Les partenariats. Ils sont incontournables :

a/- Les municipalités, notamment leurs médiathèques (et leur équipement),

b/- Certains services des conseils généraux, voire régionaux,

c/- Certains services de l'État (notamment les DDSCPP, les ARS...),

d/- Certaines mutuelles et caisses de retraite,

e/- Certaines entreprises et associations culturelles (cf. la mouvance de l'Éducation populaire, de l'Économie Sociale et Solidaire...).

6/- Le marché du travail : créer une nouvelle offre de services - marchands dans un premier temps, probablement subventionnés dans un deuxième temps - a un sens dans la mesure où il semble exister une demande solvable. Une bonne partie de la catégorie sociale visée possède un patrimoine conséquent, épargne et dispose de revenus suffisants pour dépenser 300 à 400 € par an pour acheter des services qui enrichiront en même temps sa vie sociale (l'aspect le plus important *in fine*).

Simulation de revenu : un professeur indépendant qui souhaite avoir un revenu net de 1800 €/mois environ doit trouver 12 groupes de 15 seniors prêts à dépenser chacun 290€/an. Ce qui représente 22 h. de cours par semaine pendant 36 semaines.

II/- Contexte particulier auquel aura affaire l'ESPE, voire l'Université

1/- Difficulté : le métier de professeurs/formateurs/intervenants auprès de seniors n'existe dans aucune nomenclature a priori (notamment le Répertoire national des certifications professionnelles). Quand il est question de formation d'adultes, voire de seniors (cf. la loi 2009 sur l'emploi des seniors), c'est toujours à visée professionnelle.

2/- Difficulté qui en découle : les lieux de stages sont à inventer et à construire *ex nihilo* avec des partenaires.

3/- Intérêt : la formation s'inscrit fondamentalement dans une mouvance régionale et nationale de Prévention-Santé. Des scientifiques pensent en effet que des activités intellectuelles variées sont susceptibles de protéger dans une certaine mesure et pendant un certain temps de certaines maladies neurodégénératives.

4/- Intérêt : offrir un environnement intellectuel enrichi pendant quelques heures par semaine peut contribuer à renforcer un lien social qui a tendance à s'appauvrir avec l'âge. Activité intellectuelle et activité sociale s'enrichissent mutuellement.

5/- Intérêt : ce type de formation semble actuellement sans concurrence au niveau national.

6/- Intérêt : les débouchés ne devraient pas poser de problèmes majeurs, au moins dans les milieux urbains importants.

7/- Intérêt : cette formation s'inscrit dans la perspective « d'améliorer le vieillissement en bonne santé cognitive » (Centre d'Analyse stratégique - 2010) que cherche à encourager les pouvoirs publics.

III/- Objectifs de la formation M2 :

- 1/- Connaître la population des seniors, ses principales caractéristiques et ses principaux besoins de type intellectuel, voire social.
- 2/- Fournir des méthodes et des outils pour maintenir et développer les capacités intellectuelles des seniors, c'est-à-dire entretenir et approfondir des compétences telles qu'observer, décrire, analyser, synthétiser ou conceptualiser.
- 3/- Appréhender un territoire dans ses différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, politique, démographique et institutionnelle) et les modalités pour y intervenir.

IV/- Publics :

- 1/- Étudiants possédant un M1 MEEF - ou tout autre M1 orienté formation ou médiation - qui souhaiteraient être formés pour d'autres publics que ceux pris en charge par l'Éducation Nationale.
- 2/- Enseignants en poste, titulaires ou en CDI, dans le secteur public ou privé, qui souhaiteraient changer de public.
- 3/- Salariés d'organismes culturels ou assimilés, fonctionnaires ou non, ayant au moins une maîtrise, à condition qu'ils soient en mesure non seulement de gérer des actions de formation, mais aussi d'en faire régulièrement. A recruter après entretien.
- 4/- Flux : 10 à 20 étudiants la première année, en formation initiale, permanente ou continue.

V/- Contenus : 350 heures

Bloc « disciplinaire »	110
Bloc « didactique » (dont compétences numériques en référence au C2i2e)	68
Bloc « contexte d'exercice »	86
Blocs « recherche » et « mise en situation professionnelle »	86

VI/- Équipe pédagogique

- 1/- Un professeur de la Fac de médecine (un PU PH)
- 2/- Un sociologue des cultures (un MCF)
- 3/- Un géographe/politologue (un PRAG)
- 4/- Un formateur intervenant déjà devant un public de seniors (un PRCE, formateurs GRETA)
- 5/- Un juriste (un MCF de la FDSE)
- 6/- Un économiste (un MCF ou PR de l'IAE)
- 7/- Un Sciences de l'éducation (un MCF)
- 8/- Un psychologue (un MCF)
- 9/- Des professionnels issus des Conseils généraux, mutuelles, associations...

VII/- Éco-système :

1/- Territoire :

a/- Les formations offertes, ou prochainement offertes, par le Pôle Universitaire de Guéret font preuve d'une cohérence certaine :

- 1- une licence Pro *Domotique et Autonomie des Personnes*, a été ouverte en septembre 2008, à proximité du *Pôle domotique et santé* de Guéret – *Odyssée 2023* – porté par la Communauté du Grand Guéret, et du lycée Jean Favard qui offre un BTS *Domotique*.
- 2- Un master 2 *Auton'Hom* (national, puis international, avec trois parcours) pourrait ouvrir à Guéret en septembre 2014.
- 3- Un master CNAM *Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle* a été ouvert en février 2013.
- 4- Un département d'IUT Carrières sociales (option *Animation Sociale et Socioculturelle*) démarre en septembre 2013 et l'option *Services à la personne* probablement en 2014. Une poursuite d'études sur place en Licence Pro est déjà envisagée.
- 5- Un master MEFE, spécialité *Professeur des écoles et enseignement pluridisciplinaire*, date de la mastérisation des formations IUFM.
- 6- Une "formation" de seniors a été expérimentée à Guéret en 2013.

b/- Si l'on ajoute les formations de l'IFSI - également à proximité du Pôle Universitaire- en septembre 2015, il devrait y avoir sur le site de Guéret près de 600 étudiants (post-bacs) qui seront dans des formations orientées totalement ou en partie vers les seniors, la prévention-santé ou les activités socio-culturelles. Des enseignants et professionnels sont déjà amenés à intervenir dans plusieurs formations.

2/- La recherche : Le *Laboratoire Handicap, Activité, Vieillesse, Autonomie, Environnement* (HAVAE - Faculté de médecine), est situé à Limoges. Il travaille plutôt sur la rupture d'autonomie et l'activité physique, mais aussi sur le déclin cognitif. On peut noter qu'un professeur de Limoges participe actuellement à une recherche nationale multicentree, précisément sur les effets de la stimulation cognitive, des activités sociales ou de leur association sur l'évolution des fonctions cognitives.

3.2 Offre de formation, de sensibilisation et d'information au sein du cycle licence

A/ Situation existante

Une option « Préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement » est proposée aux trois facultés (Faculté des Lettres et Sciences humaines, Faculté des Sciences et techniques, Faculté de Droit et Sciences économiques) en deuxième et troisième années de licence, toutes disciplines confondues, sur la base de 24h / semestre (96h sur deux ans).

Sont abordés : connaissance du système éducatif, remises à niveau (maths / français), didactiques des disciplines, des options dans les domaines artistiques, encadrement des stages. Un stage d'une semaine est proposé chacune des deux années.

B/ Projets

La Préprofessionnalisation, apparaissant jusqu'alors comme une option en L2 et en L3 dans les trois composantes généralistes de l'Université (Faculté des Lettres et des Sciences humaines, Faculté des Sciences et des Techniques, Faculté de Droit et de Sciences économiques), a vocation à devenir une UE, proposant au moins deux matières par semestre, dès la première année de licence. Cette UE s'inscrit en parallèle des options « Ouverture sur le monde professionnel » intégrées dans chaque licence.

Si l'offre de formation professionnalisante en licence ne peut que rester optionnelle, puisqu'il n'existe pas de pré-requis conditionnant l'entrée en master MEEF, en revanche, la concentration en M1 de la préparation totale (épreuves écrites et orales) à un concours, au caractère professionnel accru, incline à anticiper la formation des futurs enseignants à la connaissance de leur métier.

Les enseignements dispensés en licence visent donc à dynamiser, entre création et renforcement, le vivier de candidats potentiels aux métiers de l'enseignement.

Évitant ainsi une rupture dans l'acquisition de connaissances disciplinaires, ces enseignements dispensés en licence s'établissent en cohérence avec les référentiels de compétences des métiers de l'enseignement et de l'éducation et créent un continuum entre la fin de l'enseignement secondaire et le cycle master, conformément au cadre national des formations qui prévoit une entrée progressive dans le métier.

La préprofessionnalisation permet aux étudiants de s'engager dans un processus d'orientation active de la L1 à la L3, en référence au cadre global des licences.

Proposition :

L 1 : information et sensibilisation

- Connaissance du système éducatif (formation générale)
- Accompagnement à l'élaboration du projet d'étudiant, en lien avec le PPP.
- Culture méthodologique générale (sur le modèle des cours de « Pratiques rédactionnelles »).
- + Stage d'observation du milieu éducatif (stage en école ou en établissement)

L 2 : développement de compétences sur le métier d'enseignant

- (Re)mises à niveau dans des matières d'enseignement et/ou de concours : maths, français, langues...
- Renforcement disciplinaire, en relation avec les compétences requises
- Abord de matières d'enseignement scolaires
- + Stage d'observation 1^{er} ou 2nd degré

L 3 : Approche didactique et analyse des pratiques

- Découverte des aspects didactiques de la ou des disciplines
- Mise en place d'une réflexion critique sur la transmission des enseignements
- Approche réflexive du terrain à partir du ou des stages
- + Stage de pratique accompagnée 1^{er} ou 2nd degré (pratique du portfolio)

Par ailleurs deux variantes seront proposées compte tenu de l'existence aux semestres 3, 4 et 6 à la FST de modules préprofessionnalisants spécifiques proposés aux étudiants au titre de la Promotion des activités scientifiques (Transmission du savoir , vulgarisation). Ceci explique la disparité entre le volume horaire proposé à la Faculté des Sciences et Techniques et à la FLSH, comme on le verra ci-dessous.

On déboucherait ainsi sur la **proposition de maquette** suivante .

L 1

S 1 FST * PPP spécifique (9 h)

Sensibilisation aux différents métiers de l'enseignement et de l'éducation

Intervention du service d'orientation

Institutions éducatives

Élaboration du projet

* STAGE – observation du milieu éducatif (2 jours)

S2 FLSH * Connaissance du système éducatif (24 h)

Institutions éducatives – 4 h

Approche sociologique de l'enseignement – 8 h

Valeurs et missions de l'enseignement – 12 h

* PPP spécifique (12 h)

Sensibilisation aux différents métiers de l'enseignement et de l'éducation

Intervention du service d'orientation

Élaboration du projet

* STAGE – observation du milieu éducatif (2 jours)

L 2

S 3 * Pratiques éducatives (au choix) – 18 h

FST Relation pédagogique dans l'environnement scolaire

+ Maîtriser son corps, sa voix, l'espace (ateliers – 15 personnes)

FLSH Psychologie de l'enfant et de l'adolescent

*Renforcement disciplinaire (au choix) – 18 h

Histoire et épistémologie des sciences

Remise à niveau : français

*STAGE d'OBSERVATION (une semaine)

S 4

* Pratiques éducatives (au choix) – 18 h

FLSH

Cinéma

Documentation scolaire

Culture humaniste

* Renforcement disciplinaire (au choix) – 18 h

Univers sonore : musique dans l'éducation

Histoire de l'art et éducation artistique

Théâtre : connaissance et pratiques

L 3

S 5

* Didactique disciplinaire (au choix) – 18 h

FST

Français

+

Mathématiques

FLSH

Sciences expérimentales

* Transmission des enseignements – 18 h

Socle commun de connaissances et compétences – 6 h (soit 1^{er} soit 2nd degré)

TICE en classe – 6 h

Préparation du stage – 6 h

*STAGE d'OBSERVATION et PRATIQUE ACCOMPAGNÉE (une semaine)

S 6

* Didactique disciplinaire (au choix) – 18 h

FLSH

Histoire-géographie

Langues (au choix) : anglais / espagnol

* Transmission des enseignements – 18 h

Programmes scolaires (1^{er} ou 2nd degré) – 12 h

Exploitation du stage – 6 h

3.3 Accompagnement du dispositif EAP (Emploi d'Avenir Professeur)

A/ Situation existante

Pour l'année 2012-2013, l'IUFM met en place une aide auprès des étudiants dont les dossiers ont été retenus et qui ont accepté leurs missions, sur la base de 18h

Connaissance du système éducatif, en relation avec la « participation aux activités péri-éducatives ».

Méthodes d'intervention, disciplinaires, en relation avec le soutien et l'accompagnement individualisé.

Analyse des pratiques professionnelles, disciplinaires, en lien avec les séquences d'enseignement.

B/ Projets

Principes :

Le dispositif Emploi d'Avenir Professeur relève de la compétence de l'ESPÉ.

Cela suppose que l'ESPÉ soit associée non seulement à la formation et à l'encadrement des étudiants recrutés, mais aussi à leur recrutement même, donc à leur information et à leur sensibilisation aux futures missions qui leur seront confiées, ainsi qu'au(x) métier(s) de l'enseignement et de l'éducation dans lesquels ils s'engagent.

Le dispositif EAP peut parfaitement être intégré dans l'offre de « Professionnalisation progressive » en Licence (Cf la précédente rubrique 3.2).

Par un jeu d'options à l'intérieur de cette UE, certaines matières peuvent être ciblées, dès la L1, pour les étudiants concernés :

- sensibilisation au système éducatif,
- matières d'enseignement scolaire,
- analyse de pratiques.

Ainsi la formation proposée donnera lieu à des ECTS.

L'ESPÉ propose

- d'accompagner par une formation les tuteurs qui encadrent les étudiants en EAP
- de comptabiliser les heures d'EAP comme stage, soit en licence, soit dans le cadre du M1.

3.4 Participation aux actions de formation continue des enseignants des premier et second degré ainsi que des enseignants et enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (DU, formation continue certifiante dans et hors LMD)

Aux côtés de la formation initiale, la formation continue tiendra une place importante dans l'ESPE. Par le biais de la VAE ou de la VAP, en liaison avec la Direction de la Formation continue de l'Université de Limoges, l'ESPE a vocation à « mastériser » des enseignants ou des formateurs déjà en activité, notamment les formateurs des CFA et les enseignants en poste qui souhaitent s'initier à la recherche. L'ESPE, en partenariat avec le Rectorat, sera pleinement impliquée dans la conception et la réalisation du Plan académique de formation. Un des rôles de l'école sera de faire en sorte que cette formation continue soit en prise directe avec les forces vives de l'université. Les enseignants-chercheurs trouveront là l'occasion de partager avec le monde de l'enseignement les résultats de leurs recherches dans divers domaines du savoir.

Les partenaires s'accordent donc localement, à l'issue d'un dialogue renouvelé particulièrement fructueux, sur l'intérêt d'inaugurer une coopération inédite et ambitieuse entre l'ESPE et la DAFPEN, qui déboucherait sur l'élaboration concertée et sur une base pluriannuelle d'un schéma stratégique de la formation des personnels de l'Education, que les PAF mettraient ensuite en oeuvre selon l'habituelle logique annuelle. L'ESPE, conçue comme une instance partenariale, pourrait ainsi jouer pleinement un rôle de coordonnateur, en croisant les compétences des universitaires, des corps d'inspection, du CRDP et des praticiens-formateurs dans un dispositif de formation intégré, attentif aux attentes institutionnelles et individuelles en termes de formation continue diplômante ou certifiante. L'ESPE par la même occasion visera à s'affirmer comme un opérateur prioritaire de formation continue au plan de l'Académie.

Un groupe de travail dédié sera mis en place dès l'automne 2013 en ce sens.

Formation de formateurs

- On s'accorde sur la nécessité de prévoir des co-interventions (Personnels ESPE + Personnels de l'Education Nationale) tant en FC qu'en FI dans le « modèle économique » de l'ESPE.
- Priorités énoncées pour 2014 et 2015 :
 - former les PE à la co-intervention
 - former les tuteurs encadrant les EAP et les fonctionnaires-stagiaires au sein des EPLE

- former, ou à tout le moins informer, les chefs d'établissements dès la rentrée 2013
- Dans ce cadre de coopérations amplifiées, il paraît opportun (le Département de Sciences de l'Education de la FLSH marque son intérêt pour la chose) de proposer des contenus et des méthodes sur les modalités de travail coopératif et collaboratif au sein des équipes pédagogiques.
- Pour former les tuteurs, il paraît possible et souhaitable de recourir aux ressources vidéo de séquences de stagiaires filmées en classe. L'expérience a déjà débuté en PE, elle pourrait être étendue aux PLC.

Amplifications des opérations de Recherche-action en tant que vecteur de formation continue

- Actuellement existent au plan académique des Equipes de Recherche Réflexion (1 ERR = 15h = 3 jours et demi, rémunérés à hauteur d'un total de 60 heures par la DAFPEN, avec un objectif à atteindre en 1 an ou 2 et un livrable attendu sous forme de production réutilisable (Exs : enquête sur cultures juvéniles ; exposition sur anciens manuels de maths ; capture de séquences pédagogiques en anglais à des fins d'exploitation didactique ...)

Un bilan de ce dispositif a été effectué en vue de son expansion et de son amélioration.

- Il paraît nécessaire d'afficher davantage les productions finales à destination des personnels du second degré, et de valoriser les ERR par une politique de communication promotionnelle.
- Il paraît important de doter l'ESPE d'une ligne budgétaire dédiée à la promotion et la valorisation des recherches en éducation associant enseignants-chercheurs, enseignants et praticiens, notamment les ERR.
- On convient que l'esprit des ERR, qui pourraient être rebaptisées ERRA (Equipes de Réflexion et de Recherche-Action) pour insister sur leur dimension applicative, est à clarifier en 2013-2014 par le Comité de Coordination de l'ESPE pour une nouvelle impulsion dès la rentrée 2014.
- Le directeur du CRDP ayant rappelé le potentiel de sa structure en matière d'édition et de publication, il paraît très opportun d'envisager des co-financements par le CRDP de certaines ERR, qui s'engageraient dans la production de ressources éditables (sous format vidéo, sous forme de documents numériques ou de documents imprimés) au sein et suivant les modalités du réseau Scéren.

Formation en Langues vivantes

L'ESPE proposera des stages et ateliers à destination :

- des PE en poste pour l'habilitation en langues ;
- des PE qui pourraient animer des ateliers linguistiques dans le cadre des APC ;
- des PLC en poste non linguistes désireux d'intervenir dans des sections européennes.

Ces stages et ateliers seront proposés de concert par les enseignants linguistes des équipes pédagogiques de l'ESPE et le Centre de langues de l'université de Limoges, à qui l'ESPE pourra déléguer en tant qu'opérateur une partie de cette mission.

Formation au numérique et par le numérique

Le PAF propose par année scolaire des formations au numérique de 1 à 5 jours, en présentiel et à distance : le public est la plupart du temps désigné en fonction de priorités académiques, en accord avec les responsables DAFPEN et conseiller TICE du Recteur.

Le Service de proximité du PAF (2nd degré uniquement) offre la possibilité d'organiser des formations contextualisées dans l'établissement (collège ou lycée) à l'initiative du chef d'établissement ou d'une équipe de professeurs, en accord avec le chef d'établissement (1 à 3 jours selon les formations).

Dans le cadre d'une co-élaboration concertée du PAF, l'ESPE mettra les ressources et les compétences de son Pôle d'Ingénierie Pédagogique, en collaboration avec le service UL Community du Pôle de Formation de l'Université de Limoges, au service des actions décidées en la matière par les autorités rectORAles conformément aux directives nationales.

Le Pôle d'Ingénierie Pédagogique de l'ESPE développera par ailleurs à destination des enseignants en FC des ressources numériques (podcasts-vidéo comme supports à l'analyse de pratiques de classe en particulier) et des dispositifs de formation recourant au numérique (FOAD, réseaux d'échanges). Un partenariat avec le CRDP sera à ce titre développé. Il s'efforcera de favoriser la construction de l'identité professionnelle à l'aide du dispositif de vidéo-formation néopass et de l'autoconfrontation.

Depuis plusieurs années, le département CVTIC de la FST de Limoges est par ailleurs engagé dans le master MADOS piloté par l'ESEN, notamment dans l'accompagnement pédagogique de l'enseignement à distance. Comme indiqué supra (voir 3.1.3 pour plus de précisions), ce master MADOS se verra proposé, à côté de la formation classique en un an (M2), sous la forme modulaire de diplômes d'université ouverts en formation continue et permettant éventuellement une acquisition progressive du master.

Le Learning Training Center du CRDP : Un dispositif d'accompagnement individualisé, un possible partenariat structurel avec l'ESPE

Pour répondre à l'exigence de transformer son offre d'accompagnement, au service de la communauté éducative, tant dans le domaine des ressources que dans celui des formations, le CRDP s'engage dans une réflexion à partir d'un concept innovant : celui des « Learning center » ; concept qui s'installe progressivement en France dans le milieu universitaire ainsi que dans le second degré. Cette nouvelle approche de l'offre d'accompagnement répond à l'évolution des supports d'enseignement qui nécessite que les usagers trouvent en un même lieu des médiateurs capables de répondre à toutes leurs interrogations, qui personnalisent l'accompagnement au maniement des outils et les aident à réfléchir à l'utilisation des TIC dans l'enseignement et à leur complémentarité avec les supports traditionnels ; des lieux où les enseignants pourraient s'essayer aux nouvelles techniques et échanger entre pairs sur leurs pratiques pédagogiques.

Le rapprochement géographique des trois secteurs : documentation (NB La médiathèque de l'IUFM mutant en ESPE accueille déjà sur le site de Limoges le fonds documentaire du CRDP)/ librairie / formation sur un lieu aux espaces ouverts et accessibles en libre services offrirait aux étudiants et aux enseignants la possibilité d'exercer leur propre cheminement et leur créativité par la mise à disposition d'équipements, de documentations et de tuteurs. De plus, il offrirait aux formateurs des premier et second degrés et de l'Université un lieu où ils pourraient engager une réflexion conjointe sur une offre de formation tout au long de la carrière professionnelle qui soit cohérente et structurée.

Ainsi, l'implantation par le CRDP d'espaces départementaux dédiés à cette approche croisée de la formation et de l'apprentissage au sein ou à proximité des sites de l'ESPE permettrait d'offrir un accompagnement individualisé au service de la nouvelle organisation de l'ESPE.

Récapitulatif synoptique et déroulé annuel de la coopération ESPE/DAFPEN

Domaines de formation

- Des actions de formation répondant au cahier des charges classique pour l'élaboration du PAF et des PDF
- Cahier des charges spécifique concerté fondé sur le principe de l'offre et de la demande sur :
 - Formation de formateurs (y compris les tuteurs)
 - Formations au et par le numérique
 - Formation diplômantes (master)
 - VAE, VAP
 - Formations qualifiantes : ASH, CLES,
 - Recherche : ERR mixtes (enseignants chercheurs, formateurs ESPE et enseignants EN) et autres
 - Concours internes
 - Formations de proximité (réponse aux demandes des établissements)

Modalités

Une convention cadre triennale fixant les objectifs de la formation continue dans le partenariat ESPE-académie précisera :

- Le rôle de chaque partenaire :
 - ESPE : maître d'ouvrage et maître d'œuvre des parcours MEEF
 - Académie : maître d'ouvrage et responsable de la maîtrise d'œuvre de la FC
 - ESPE : opérateur privilégié de la FC, maître d'œuvre de certaines actions FC
 - Rectorat : opérateur de certains enseignements du parcours MEEF, responsable de l'accueil et du tutorat des étudiants ou fonctionnaires stagiaires, opérateur éventuel de la formation continue d'enseignants du supérieur

- Les moyens mis en œuvre par le rectorat (avec avenants annuels):
 - En frais pédagogiques (y compris les concours internes)
 - Le financement (voir avec DFC) de quelques formations qualifiantes ou diplômantes
 - La part de financement dans les ERR mixtes
- Les échanges de services entre ESPE et académie (avec avenants si nécessaire) :
 - Les moyens EN pour les parcours MEEF
 - Les moyens EN pour le 2 CASH
 - Les moyens ESPE consacrées à la FC 1^{er} degré et 2nd degré
 - Les moyens EN mis dans la FC du supérieur

Organisation annuelle

- PAF et PDF classiques (EN) :
 - Envoi du cahier des charges en février
 - Recueil des offres en mars
 - Etude des offres en avril-mai
 - Elaboration du PAF en juin
 - CAF fin juin
 - Campagne d'inscription en septembre-octobre
- PAF concerté ESPE :
 - Réunion de travail ESPE - rectorat - DASEN au plus tard en février : définition des besoins EN, possibilité d'offres ESPE.
 - Mars : propositions ESPE

- Etude de la faisabilité par le rectorat et des DSDEN en avril – Retour à l'ESPE
- Elaboration du catalogue ESPE en mai
- Lancement appels à candidatures fin mai
- Etudes des candidatures (par rectorat, DSDEN et ESPE) en juin pour la mise en œuvre des formations continues ESPE dès la rentrée.

Chaque année, l'ESPE et la DAFPEN feront le bilan quantitatif et qualitatif du partenariat. Ce bilan sera communiqué au recteur, aux DASEN et au directeur de l'ESPE.

Formation des enseignants-chercheurs

S'agissant de la formation initiale des enseignants de l'enseignement supérieur, le PRES Limousin-Poitou-Charentes a mis en place une structure en charge de la formation des doctorants contractuels, le CPMEC (Centre de Préparation au Métier d'Enseignant-Chercheur PRES LPC). Une formation de 20 journées (12 jours en 1ère année et 7,5 jours en deuxième année) est offerte avec pour objectif le développement des compétences attendues d'un enseignant chercheur : savoirs, savoirs faire et savoirs être. Les enseignements proposés se rapportent notamment à la prise de parole en public, à l'évaluation des étudiants. Deux stages viennent compléter la formation avec regroupement des doctorants et travaux en ateliers (ateliers d'écriture, théâtre à visée pédagogique, zététique). Les ESPE de l'académie de Limoges et de l'académie de Poitiers, en lien avec le responsable de cette structure inter académique, examineront au cours de la période d'accréditation les possibilités d'adaptation, si nécessaire, de cette formation. Des contenus complémentaires se rapportant à la connaissance des méthodes pédagogiques mises en pratique en lycée, à la sensibilisation aux comportements des lycéens de terminale, pourraient être des pistes de réflexion.

On rappellera enfin pour mémoire, en renvoyant pour plus de concision au 3.1.4 supra, que le parcours de formation « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes » (M2 seulement) dont la création est envisagée à la rentrée 2014 vise pour partie, y compris par VAE, à reconnaître et diplômer les compétences en ingénierie de formation de certains formateurs en exercice de l'Education Nationale ou d'organismes de formation dispensant des enseignements.

3.5 L'organisation territoriale de l'offre de formation et sa cohérence avec la politique nationale de formation dans les domaines MEEF.

Les formations aux concours du second degré ont lieu à Limoges. Pour le parcours PE, la formation sera démultipliée sur les trois sites de l'Académie (Limoges, Tulle et Guéret) en fonction des effectifs et des nécessités d'une professionnalisation au plus près des acteurs de terrain.

Si le maintien de la formation des M2 PE sur les sites de Tulle et Guéret semble s'imposer d'après l'avis unanime de tous les acteurs locaux (Université et Rectorat), la poursuite de la formation en M1 PE sur ces sites distants a été décidée de manière conservatoire pour les deux années 2013/2014 et 2014/2015, sous réserve que les effectifs soient supérieurs à 5 inscrits (administrativement et pédagogiquement).

Au terme de ces deux années, la décision sera réexaminée à la lumière de l'évolution des deux sites distants qui feront donc l'objet d'une observation attentive à l'aide des indicateurs suivants à compter de la rentrée 2013 :

1. évolution des effectifs étudiants, notamment en M1,
2. modalités d'affectation (affectations souhaitées vs affectations contraintes ; validité et pertinence des critères d'affectation. N.B. : maintien d'un effectif conforme à la capacité d'accueil sur le site de Limoges),
3. taux de réussite au concours,
4. corrélation entre inscriptions sur les sites et emplois EAP,
5. évolution du coût global de la formation supporté par l'université (taux de mutualisation éventuelle des équipes pédagogiques, fonctions supports, coût immobilier, etc.)

Les résultats analysés de cette observation seront présentés chaque année au Conseil d'administration de l'université par le directeur de l'ESPE.

Par ailleurs une concertation prospective sur le devenir des parcours de formation à faible effectif (en premier lieu le parcours MEEF 2nd degré Allemand) a été engagée dans le cadre du PRES Limousin Poitou Charentes et avec l'ESPE de Poitiers. Après une période d'observation de deux ans, et en tenant compte de la nouvelle donne découlant éventuellement d'une communauté

d'universités élargie à d'autres partenaires (Tours et Orléans), l'offre de formation MEEF sera réexaminée sur ce point précis dans une perspective inter-régionale.

3.6 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences en Langues

La certification en langues est d'autant plus cruciale qu'elle dépend désormais des seuls établissements.

2 façons, complémentaires, d'assurer une certification niveau B2 juste et équitable seront mises en place par l'équipe des enseignants linguistes oeuvrant au sein de l'ESPE :

- donner plusieurs notes, sanctionnant plusieurs activités, par semestre ;
- et créer un référentiel de compétences (avec grille et hiérarchisation des tâches) et un portfolio sur les 2 années du M. Le référentiel de compétences est en cours d'élaboration et sera finalisé au mois de juin 2013 pour mise en œuvre dès la rentrée prochaine.

Les propositions de formation tiendront compte de la nécessité d'atteindre pour tous un niveau B2 mais aussi de la spécificité des PE qui assumeront en contexte professionnel une part d'initiation à la LV ainsi que des PE ou PLC titulaires d'une Licence de LLCE.

1) Pour Les PE :

Langue : anglais uniquement car pas d'autre langue enseignée au primaire dans l'Académie de Limoges

Volume horaire : 25h au S1 + 15h au S2 + 25h au S3 + 15h au S4 (principe de la continuité et d'un horaire plus faible au semestre du concours) = 80 h

Contenu : une partie de didactique (CM devant toute la promotion, plafonnée à 1/3 du volume total) et une partie plus importante (minimum 2/3 en groupes de TD de langue à 24 étudiants maximum

Ateliers optionnels avec emphase sur l'oral proposés par le Centre de langues (2 modules indépendants de 5 à 6 heures chacun)

Crédits : (LV = une UE ou une matière dans une UE avec mention « matière non compensable ») : 3 ou 4 ECTS / an.

2) Pour les PLC :

Langues : anglais et espagnol (en allemand, italien et portugais, en raison des effectifs, les M1 et M2 sont rassemblés dans un seul et même groupe).

Volume horaire : 18h + 12h + 18h + 12h (mêmes principes que pour les PE)= 60h

Contenu : TD de langue à 24 étudiants pour 12h à chaque semestre + 6hs d'autoformation guidée au S1 et au S3 (12 h en tout) au Centre de Langues

Crédits : (LV = une UE ou une matière dans une UE avec mention « matière non compensable ») : S1 et S3 = 2 ECTS chacun ; S2 et S4 = 1 ECTS chacun /ou/ S2 et S4 = 3 crédits

3) Les étudiants linguistes, étudiants PE qui ont une licence LLCE (plus rarement LEA) ou une licence en Sciences de l'éducation avec un L1 et L2 LLCE ou LEA ou les étudiants PLC de LLCE qui ont choisi leur langue majeure comme LV, doivent être identifiés afin de prendre en charge un / un groupe d'étudiants en peering / mentoring / tutorat.

3.7 Dispositifs permettant l'acquisition de compétences dans l'usage des outils numériques en activité d'enseignement

3.7.1 Dispositif-type de formation initiale (MEEF : M1 et M2 des différents parcours)

A/- Les heures spécifiques TIC et TICE constituent une matière (6 h X4 s. = 24 h), les autres heures étant intégrées aux enseignements de Didactique disciplinaire des différents parcours. L'objectif-cible fixé aux équipes pédagogiques dans la conception des maquettes des différents parcours MEEF est de réserver 20% du volume horaire global des matières affiliées au bloc 2 « Didactique » tel que défini par le Comité de Suivi des Masters.

B/ Descriptif de ces 24hs spécifiques

- 1/- 3 h - Lancement - portfolio - explicitation des compétences (sur machines)
- 2/- 3 h - Protection, sécurité, droit à l'image, propriété intellectuelle... (sur machines)
- 3/- 3 h - TBI : première initiation pratique
- 4/- 3 h - Travail collaboratif, synchrone et asynchrone : pratique (sur machines)
- 5/- 3 h - Image, son et vidéo (les parts respectives variant selon les parcours - sur machines)
- 6/- 3 h - Veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement (fils RSS, etc. - sur machines)
- 7/- 3 h - Culture numérique, identité numérique et aspects sociétaux
- 8/- 3 h - Outils spécifiques complémentaires ou transversaux (cartes heuristiques...) / Production de documents pour l'oral du concours.

C/- Cadre national : « la formation assure l'acquisition des compétences qui sont associées [aux évolutions...] en référence au C2i2e ».

D/- MCC : Ces 24hs spécifiques sont étalées sur 4 semestres, et évaluées seulement au S4 => soutenance du portfolio (20 à 30 mn) qui permet de donner une note, contrairement à la certification. L'offre de certification fait partie intégrante de la formation (dans sa dimension approche par les compétences notamment) ; il est dans l'intérêt de l'étudiant d'être certifié. L'évaluation de la part de TICE non spécifique est intégrée à l'évaluation des matières « Didactique » qui l'englobent.

F/- L'offre de certification fait partie intégrante de la formation (dans sa dimension approche par les compétences notamment) mais la certification n'est pas obligatoire. La certification donne la moyenne, et la soutenance éventuellement des points supplémentaires

3.7.2 Modalités de formation par le numérique innovantes, mises en œuvre ou en projet.

Un dispositif hybride (présentiel et asynchrone en FOAD) est déjà en œuvre au sein du parcours de formation CPE. Son extension rapide est envisagée pour la formation proposée par le parcours PLP.

Par ailleurs le Pôle d'Ingénierie Pédagogique de l'ESPE amplifiera la production de ressources numériques destinées à des étudiants et/ou des formateurs dans le cadre des modules d'Analyse de Pratiques Professionnelles, en faisant fructifier les expériences déjà menées sur ce point au sein de la filière PE sur l'analyse de podcasts réalisés dans des classes d'enseignants, notamment des maîtres-formateurs.

Le projet vise à

- développer l'autoscopie pour les M2 (autocritique, autoconfrontation) en vue du repérage de "nœuds" (obstacles, difficultés, etc.), de choix, de dilemmes, avec leurs conséquences pédagogiques et didactiques
- développer la réalisation de vidéos d'étudiants, mises à disposition de tous les étudiants de chaque groupe sur une plate-forme
- réaliser des vidéos pour les enseignants, banque de données de vidéos brutes et de podcasts (travaillés en y associant un discours formateur)

3.7.3 Mise en place d'un Pôle d'Ingénierie Pédagogique au sein de l'ESPE à compter de l'année universitaire 2013-2014

Le pôle s'inscrit à la convergence des intérêts de recherche et de formation du futur ESPE.

Ses missions tiendront de cette double compétence : irriguer par la recherche des innovations pédagogiques, constituer des thématiques de recherches par l'observation du terrain.

I/- Principes et objectifs

- A/- Rendre opérationnelles certaines décisions de la Commission de la pédagogie/Conseil d'orientation scientifique et pédagogique.
- B/- Faire des propositions innovantes à la Commission de la pédagogie en matière de pédagogie universitaire, et de formation d'enseignants et de formateurs.
- C/- Associer les différents acteurs et partenaires de l'ESPE pour mettre l'ensemble des ressources pédagogiques au service de l'innovation pédagogique.
- D/- Mettre en œuvre une veille réflexive pédagogique, institutionnelle, scientifique et technologique concernant les différents parcours de master et les différents niveaux d'enseignement, ainsi que les apprentissages.
- E/- Concevoir, animer ou soutenir des recherches-action /ERR et participer à des recherches menées à l'Université de Limoges par des masterants, des doctorants, des enseignants-chercheurs.
- F/- Mettre ce service à la disposition des enseignants et formateurs de l'ESPE, de l'Université et de l'Académie.

II/- Contenu et domaines d'intervention

- A/- L'enseignement au numérique en fonction des différents référentiels de compétences, programmes scolaires, politiques universitaires (e-portfolio...)...

- B/- L'enseignement par le numérique (production de podcasts, FOAD, réseaux d'échanges,...).
- C/- L'approche par les compétences et le portfolio numérique.
- D/- La participation aux analyses de pratiques de classe/Étude de cas par l'utilisation de podcasts-vidéo entre autres.
- E/- La construction de l'identité professionnelle à l'aide du dispositif de vidéo-formation néopass et de l'autoconfrontation.
- F/- La mise en place et/ou le perfectionnement de dispositifs de formation recourant au numérique.

III/- Formations et publics visés :

- A/- Formations initiales des professeurs du premier et second degré, et du supérieur.
- B/- Formation continue de type universitaire (masters, DU...).
- C/- Formation continue de type PAF, de proximité ou non.
- D/- Formation des enseignants et enseignants-chercheurs de l'ESPE et des autres composantes de l'Université de Limoges.

3.8 Les dispositifs d'évaluation par les étudiants et leur contribution à l'évolution des dispositifs pédagogiques

En tant que composante, l'ESPE bénéficiera du dispositif d'évaluation des formations mis en place dans l'ensemble de l'Université de Limoges et structuré de la manière suivante :

- Le questionnaire a été élaboré avec l'aide de collègues de Sociologie, de Sciences de l'éducation, de représentants étudiants (...) et est mis à jour avant chaque campagne, en cohérence avec les responsables de composante. Le contenu est adapté, autant que faire se peut, au public sondé, tout en essayant de conserver un caractère le plus transversal possible (c'est la Formation qui est évaluée ici, et non les enseignements).
- Il comporte 5 rubriques principales (Information, Organisation, Pédagogie, Stage, Bilan) avec des champs d'expression libre.
- Le questionnaire est anonyme et accessible via un lien individuel envoyé par mail en fin de 2^{ème} semestre de l'année universitaire à évaluer, sous forme d'invitation à chaque étudiant (à son adresse officielle en @etu.unilim.fr), du L1 au M2 (environ 12000 invitations pour 11 composantes).

L'information est relayée via le site de l'UL, celui de la composante, sur la page Facebook de l'Université ainsi que sur Twitter, auprès des associations étudiantes... Les responsables de composantes sont informés du lancement de la campagne d'évaluation, dès l'envoi des invitations et sont invités à encourager les étudiants à renseigner ce questionnaire.

Le lien est actif jusqu'à fin septembre (stage terminé) avec 2 relances au cours de l'été puis une dernière mi-septembre.

- L'extraction des données est effectuée à partir d'octobre-novembre et la restitution des résultats⁴ est proposée entre janvier et avril. Le taux de réponse moyen sur l'UL est d'environ 30%.

Sont envoyés aux Directrices/Directeurs de composantes (avec copie au responsable de scolarité, assesseur pédagogie,...) ainsi qu'au Vice Président (VP) du CEVU, sous forme de dossier téléchargeable : un bilan de la totalité des réponses aux questions ; un bilan restreint à une dizaine d'indicateurs (essentiellement en lien avec la pédagogie) ; une "cartographie de satisfaction" synthétisant le ressenti (environ 10 indicateurs) des étudiants (v. exemple en fin de document) ; un fichier de commentaires extraits des champs d'expression libre.

⁴ Seules les réponses complètes au questionnaire, sont prises en compte et seules les formations pour lesquelles il y a un minimum de 5 répondants font l'objet d'une extraction de résultats.

- La démarche revêt un intérêt si une restitution et/ou un retour sont effectués tant au niveau des étudiants qu'au niveau des équipes pédagogiques, ce qui permet également d'encourager l'adhésion des acteurs de la Formation (étudiants, enseignants, scolarité...) au processus.

Selon les composantes, le bilan complet ainsi que la cartographie de satisfaction sont mis en ligne sur le site de l'Université, accessible pour les étudiants de l'UL, sur la page d "offre de Formation" puis, pour la formation choisie, sous l'onglet "évaluation".

Selon les formations, les résultats sont utilisés en tant que base de discussion lors de commissions pédagogiques, de pilotage de formation, de réunion de bilan de fonctionnement, de réunion d'équipe de formation du L, de conseil de perfectionnement, etc.

Une synthèse est présentée en CEVU de fin d'année universitaire.

Après analyse des cartographies et en concertation avec le VP CEVU, les formations qui font apparaître un ressenti significatif "d'insatisfaction" de la part des étudiants sont identifiées et, pour chaque composante concernée, des contacts sont pris avec les doyens ainsi que les responsables de formation, afin d'engager un dialogue, d'écouter les différents partenaires, les remédiations proposées par les interlocuteurs.

Un suivi particulier de l'évolution des évaluations de la formation au cours du temps est alors effectué.

- Afin de poursuivre le travail mené au niveau des formations, une approche d'évaluation et d'amélioration des enseignements est engagée par l'instauration et la systématisation d'une réunion par semestre de bilan de fonctionnement sur l'ensemble des formations, avec :
 - possibilité de fournir aux responsables, si nécessaire, un "guideline" permettant de mener la réunion et de scruter, a minima, les indicateurs principaux en termes d'organisation, de pédagogie,...
 - définition de la composition et du périmètre,
 - rédaction et diffusion du compte-rendu à l'ensemble des partenaires (étudiants /enseignants /scolarité),
 - création d'un vivier de personnes ressources.

3.9 Modalités d'évaluation des étudiants.

Comme indiqué supra in 3.1, en termes de MCC, il a été demandé de privilégier en M1 dans toute la mesure du possible le Contrôle continu intégral, en intégrant les exercices d'entraînement au concours dans l'évaluation du Master.

En M2, le cursus de TIC /TICE sera validé par la soutenance d'un port folio ; le mémoire de recherche, articulé au stage, sera soutenu au semestre 4 ; les modules de formation en didactique disciplinaire seront validés par la production de dossiers et/ou d'exposés mobilisant des supports numériques ; le stage sera validé par les visites des référents-ESPE des stagiaires, la prise en compte de l'avis des tuteurs et corps d'inspection, et dans certaines filières la présentation d'un port folio.

L'élaboration des Modalités de contrôle des connaissances interviendra en juin 2013 sitôt les maquettes finalisées, et les MCC seront validées et votées par le premier CEVU en septembre. Il ne paraît guère possible d'aller plus avant dans le détail dans le cadre de ce dossier d'accréditation.

3.10 Dispositifs permettant l'accueil de publics spécifiques

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, de nouvelles responsabilités portant sur l'accueil d'étudiants, ou des personnels en situation de handicap incombent aux universités.

Les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en œuvre la totalité des aménagements nécessaires pour que les étudiants, quels que soient leur handicap et leur degré de dépendance, puissent avoir accès et suivre les études qu'ils ont choisies.

En septembre 2008, l'Université de Limoges a créé un Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap (BAAEH) rattaché depuis cette année au Carrefour des Etudiants. Ce service a notamment pour missions de promouvoir l'accès à l'enseignement supérieur des lycéens présentant un handicap, d'accompagner les étudiants handicapés tout au long de leurs études supérieures et de favoriser leur insertion professionnelle.

On trouvera ci dessous une présentation de ce service et de ses missions. L'ESPE de Limoges bénéficiera de ce dispositif désormais bien en place.

► Pour faciliter le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, le BAAEH réalise de multiples actions mobilisant plusieurs partenaires :

- Organisation d'une campagne d'information vers les établissements de l'enseignement secondaire (tracts, affiches, plaquettes...),

- Envoi d'un courrier par le Rectorat, à tous les lycéens ayant obtenu un aménagement d'examen au baccalauréat, pour les informer de l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier dès leur rentrée universitaire, (convention Rectorat/ Université),
- Présence sur tous les forums étudiants de la région (Limoges, Brive, Guéret...) et lors des journées « Portes Ouvertes » de l'Université de Limoges...

► Dans le cadre d'un accompagnement individualisé, ce service définit et évalue avec l'étudiant les moyens à mettre en place pour favoriser sa réussite. Ces mesures individuelles peuvent nécessiter le recrutement d'étudiants assistants. Ces étudiants ont un contrat de travail et sont formés. Leurs missions quant à elles varient en fonction des besoins des étudiants en situation de handicap accompagnés.

Pour mettre en œuvre cette mission, le BAAEH aide chaque étudiant handicapé, dès les premiers entretiens, à définir son projet de vie sociale et professionnelle : Accompagnement individualisé des étudiants, selon leur handicap et les études choisies, soit par la mise en place d'étudiants assistants, soit par un soutien ou des conseils individualisés. Il s'agit de les accompagner dans un processus de formation à un métier, d'acquisition de compétences qui les amènera à une qualification, un diplôme conduisant à un emploi.

Ce travail est mené en équipe plurielle, notamment en étroite collaboration avec la Maison Médicale de l'Université (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (S.U.M.P.P.S.)) et le service social du CROUS ...

L'accompagnement proposé peut être d'ordre ponctuel dans les démarches des étudiants en situation de handicap, qu'elles soient administratives, ou juridiques (constitution de dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) , une information sur les droits des personnes ayant un handicap, une aide dans leur démarche auprès de l'AGEFIPH...), ou des aides dans leur recherche d'emploi comme des aides spécifiques dans leurs études adaptées à leurs besoins.

Un travail de partenariat appuyé par des conventions est mis en place avec les trois MDPH de la Région Limousin.

Toutes les structures pédagogiques, administratives et techniques au sein de l'enseignement supérieur sont mobilisées et, chaque année les personnels sont sensibilisés aux problématiques liées au handicap.

► En vue de l'insertion professionnelle, dès la première année, il est proposé à l'étudiant de se rapprocher du monde professionnel au travers des différentes actions de droit commun ou spécifiques, organisées par la Plate Forme d'Insertion Professionnelle (PFIP) du Carrefour des Etudiants.

L'étudiant en situation de handicap est accompagné dans son projet de vie professionnelle de façon individualisée et adaptée s'appuyant sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle susceptibles de lui apporter aides et conseils personnalisés.

Tout au long de son cursus universitaire, le BAAEH l'amène à réévaluer son projet initial en tenant compte des obstacles inhérents à son handicap, à réfléchir aux compétences acquises au cours de sa formation et de ses capacités.

Ainsi une réflexion est menée conjointement avec l'étudiant afin de concevoir les moyens à mettre en place pour lui permettre de mener à bien ses projets.

L'Université, par l'intermédiaire de la Plate Forme d'Insertion Professionnelle, accompagne l'étudiant dans ses démarches de professionnalisation lui permettant à la fois d'acquérir des expériences professionnelles, de confronter ses représentations de la profession choisie avec la réalité du terrain, d'évaluer les éventuelles difficultés liées à son handicap et de mettre en place les compensations nécessaires par un suivi constant.

Le service d'accompagnement vers l'insertion professionnelle a un rôle d'interface entre le jeune et le monde socioéconomique, ses missions s'inscrivent dans le cadre du PRITH, (Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés).

Il tisse un réseau de partenariats indispensables pour permettre la professionnalisation des étudiants et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés handicapés en travaillant en étroite collaboration avec divers partenaires : le réseau des Cap Emploi, l'AGEFIPH, (l'Association Nationale de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées),... autant de partenaires propres au milieu du handicap qui sont des acteurs incontournables pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Dans cette optique, l'université organise différentes actions visant à rapprocher les étudiants du monde professionnel : Journée de sensibilisation, forums de recrutements, petits déjeuners avec les entreprises, portraits et visites d'entreprises, cafés pro,...

4) Organisation de la mission de coordination

4.1 Description de l'ensemble des équipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques de l'ESPE seront constituées des universitaires (enseignants-chercheurs, PRAG, PRCE) de l'actuel IUFM (dans ses trois sites) auxquels viendront s'adjoindre ceux des composantes concernées par la formation des enseignants (FLSH, FST notamment). Par ailleurs, tous les personnels de l'Education Nationale acteurs de la formation (par exemple EMF, tuteurs, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement, etc.) seront pleinement intégrés aux équipes pédagogiques de l'ESPE, avec la volonté de créer un corps de praticiens-formateurs doté d'une identité forte et d'une culture commune. Ils seront dument représentés dans les instances de gouvernance de l'ESPE (Voir supra rubriques 2.3.1, 2.3.2 et 2.3.3). Cette reconnaissance est particulièrement nécessaire pour les tuteurs du second degré qui traversent depuis de longues années une crise de reconnaissance et donc de recrutement. Associés autant que faire se peut à la recherche, ces praticiens-formateurs joueront un rôle essentiel dans l'adéquation de la formation aux exigences du métier mais aussi dans son évolution. Les équipes des écoles doctorales seront mises à contribution pour la formation des enseignants-chercheurs.

Pour que la réflexion collective des équipes de formation, en termes de pilotage prospectif de la formation, soit en phase optimale avec les spécificités du cursus et de la discipline, un conseil de perfectionnement sera installé au niveau de chacune des mentions MEEF 1^{er} degré, MEEF Encadrement éducatif, MEEF Ingénierie et Pratiques de la formation. Pour la mention MEEF Second degré en revanche, chaque parcours de formation PLC ou PLP disposerait d'un conseil de perfectionnement propre, sauf dans le cas des 3 parcours PLC de Langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol) où le choix d'une réflexion en interlangues a été privilégié.

On trouvera ci dessous la composition prévisionnelle des équipes de formation plurielles des différents parcours MEEF.

Equipe pédagogique du parcours Professeur des écoles :

Université de Limoges :

NOM	Prénom	Statut	Composante et discipline
ARTAUD	Jean-Paul	PE MF	ESPE – Français, Formation générale
BAUER	Thomas	MC	ESPE – STAPS
BEZIAT	Jacques	MC	FLSH – Sciences de l'éducation
BOUDIN	Didier	PrCe	ESPE – Français
BOUSSELY	Marie-Noëlle	PrAg	ESPE – Géographie
BRUN	Philippe	PrAg	ESPE – Arts
CAILLAUD	Brigitte	PrCe	ESPE – Langues
CHABASSIER	Bruno	PE MF	ESPE – Sciences
CHATARD	Patrick	PrCe	ESPE – Documentation
COUDERT	Aline	PrAg	ESPE – Mathématiques
DAHM	Rebecca	PrAg	ESPE – Langues
FATET	Jérôme	MC	ESPE – Sciences, Histoire des sciences
FAURE	Catherine	PrCe	ESPE – Histoire
FREISS	Michel	MC	ESPE – Anglais
FESSMANN	Patricia	PE MF	ESPE – Formation générale
GUILLON	Gilles	PE MF	ESPE – Service Ingénierie pédagogique
HABELLION	Dominique	PrAg	ESPE – Arts
LARY	Annette	PrCe	ESPE – Français
LEGROS	Valérie	MC	ESPE – Sciences de l'éducation
LEMOINE	Maryan	MC	FLSH – Sciences de l'éducation
LESTAGE	Philippe	MC	ESPE – Psychologie
LEVY	Lauren	PE MF	ESPE – Formation générale
LINOL	Franck	PrAg	ESPE – EPS
LOGET	François	MC	ESPE – Histoire des sciences
LORENZO	Xavier	PrCe	ESPE – Français
MERIC DE BELLEFON	Ghislaine	PrCe	ESPE – SVT
MINJOULAT-REY	Joël	PrAg	ESPE – EPS
MOYON	Marc	MC	ESPE – Mathématiques, Histoire des sciences
MURAT	Marc	PrAg	ESPE – Arts
PAUTAL	Eliane	PrCe	ESPE – SVT
POUPIN	Michel	PrAg	ESPE – Sciences
SENOS	Stéphanie	ATER	ESPE – Sciences de l'éducation
SOUMY	Jean-Guy	PrAg	ESPE – Mathématiques
VILATTE	Pascal	PrCe	ESPE – Mathématiques
ACKERMANN	Pierre	PrAg	ESPE / EN – Education musicale
BEAUBATIE	Gilbert	PrAg	ESPE / EN – Histoire-Géographie
CAGNY	Stéphanie	PrCe	ESPE / EN – Sciences physiques
DAMIENS	Benoît	PrCe	ESPE / EN – Histoire-Géographie
LESMARIE	Christine	PrCe	ESPE / EN – Anglais

VERGNE	Dominique	PrCe	ESPE / EN – Français
--------	-----------	------	----------------------

Intervenants extérieurs :

NOM	Prénom	Statut	Etablissement de rattachement (E.N. ou autres)
Intervenants extérieurs de l'EN :			
		CPC Maternelle	IA 87
<i>BRIANSOULET</i>	<i>Jean-Luc</i>	CPC Education musicale	
CHARRAT	Françoise	DEA	Ecole Jacques Prévert – Guéret
<i>DEBORD</i>	<i>Annick</i>	CPD Sciences - Mathématiques	Circonscription Limoges 4
DURAND	Marc	Enseignant référent	
<i>MAINGRAUD</i>	<i>Béatrice</i>	DEA	Ecole d'application – Condorcet maternelle
<i>MAINGRAUD</i>	<i>Alain</i>	DEA	Ecole d'application – Roussillon
MUSSON	François	DEA	Ecole d'application – Condorcet élémentaire
ROUSSET	Jean-Luc	DEA	Ecole d'application – Jean Zay
<p>L'ensemble des maîtres-formateurs des 3 départements limousins (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) fait partie de l'équipe pédagogique du master MEF spécialité Professeur des écoles.</p>			
Intervenants extérieurs hors EN :			
DIVERNERESSE	Bernard	Educateur, Docteur	
GRASSET	Carole	Psychologue	Centre de la mère et de l'enfant – CHRU – Limoges

Les noms indiqués en italique sont ceux de collègues dont on sait qu'ils ne seront plus présents dans l'équipe pédagogique à la rentrée 2013, mais dont nous ne connaissons pas les noms des collègues qui les remplaceront. Ils seront connus après le mouvement des personnels du 1^{er} degré.

Master MEEF - Parcours 'Professeur documentaliste' Equipe pédagogique

Enseignants de l'université de Limoges :

NOM	Prénom	Statut	Composante et département
AQUATIAS	Sylvain	MCF Sociologie	ESPE département CPE-Documentation
ARTIAGA	Loïc	MCF Histoire	STAPS département Sciences et métiers du sport
CHATARD	Patrick	PRCE Documentation	ESPE département CPE-Documentation
FREISS	Michel	MCF Anglais	ESPE département de Langues
HABELLION	Dominique	PRAG Education musicale	ESPE département Arts, histoire et géographie
LEGROS	Valérie	MCF Sciences de l'éducation	ESPE département de Formation générale
LESTAGE	Philippe	MCF Psychologie	ESPE département de Formation générale
LEVET	Natacha	MCF Lettres	ESPE département de Lettres
LOGET	François	MCF Epistémologie	ESPE département de Formation générale
PERINEAU	Sylvie	MCF Sciences de l'info. et de la communication	IUT Gestion des entreprises et des administrations
PEUROT	Pascale	PRCE Documentation	ESPE département CPE-Documentation
YILDIRIN	Gulsen	MCF Droit	Faculté de droit et sc. éco. département de droit

Personnels de l'académie de Limoges :

NOM	Prénom	Statut	Composante et département
AUCHATRAIRE	Françoise	CPE	Collège Maurice Genevoix - Couzeix
BEYNE	Jean-Charles	CPE	Collège Martin Nadaud - Guéret
GAUTRET	Pierre	Professeur documentaliste	Collège Maryse Bastié - Nantiat
LAGONOTTE	Anne	Professeur documentaliste	Lycée Darnet - Saint-Yrieix
LESINCE	Magali	Professeur documentaliste	Collège André Maurois - Limoges
MANDON	Caroline	Coordonnatrice ASH	Rectorat de l'académie de Limoges
REBET	Fabienne	Professeur documentaliste	Collège Bernard de Ventadour - Limoges
RIGOUT	Catherine	Professeur documentaliste	Collège Guy de Maupassant - Limoges
VASSY	Cécile	Professeur documentaliste	Lycée Raymond Loewy - La Souterraine

Autres intervenants :

NOM	Prénom	Statut	Employeur
FASTIER	Yann	Auteur	
LAYOTTE	Hélène	Bibliothécaire	SCD de l'université de Limoges
LEGER	Laurent	Technicien (webmaster)	SCD de l'université de Limoges
MONS	Alexis	Dirigeant d'entreprise	Emakina
PILAIRE	Sophie	Bibliothécaire	Bibliothèque francophone multimédia de Limoges
PIRAULT	Frédéric	Bibliothécaire	SCD de l'université de Limoges

Equipe pédagogique du parcours PLP Français /Histoire-géographie, mention MEEF 2nd degré

Natacha LEVET, MCF Lettres

Sara LOUIS, MCF Histoire

Thierry OZWALD, MCF Lettres

Marie-Noëlle BOUSSELY, PRAG Géographie

Catherine FAURE, PRCE Histoire

Thierry DOBBELS, PRAG Géographie , ½ service ESPE + ½ service Lycée Raoul Dautry, Limoges

Bernard LARY, PRCE Lettres , ½ service ESPE + ½ service Lycée Suzanne Valadon, Limoges

François BARRIE, IEN-PLP Lettres, histoire et géographie, académie de Limoges

Joël CHALIFOUR, CT LP Maryse Bastié, Limoges

Stéphanie DEFORGE, PLP LHG, LP Mas-Jambost, Limoges (plutôt année 2014-15 car congé maternité en 2013-14)

Stéphanie GALINDO, professeur référent, PLP LHG, LP Maryse Bastié, Limoges

Lucile GILLIUM, PLP LHG, LP J. Jaurès, Aubusson, responsable ULIS

Laurence JARDY, Professeur certifié, collègue Jean Moulin, Ambazac

Thierry NADAUD, CT LP Marcel PAGNOL, Limoges

Nathalie SIMONOT-MALFATTI, PLP LHG, Lycée Danton, Brive

Un proviseur de LP (à déterminer)

Un IPE du Rectorat (éventuellement)

L'équipe pédagogique de pilotage du parcours SVT du master MEEF

1. Faculté des Sciences & Techniques de l'Université de Limoges

- **Alexandra Courtin**, MCU en Géologie, 35^e section, co-porteur du projet de master, membre de l'équipe de Recherche GRESE (Groupement de Recherche Eau, Sol, Environnement)
- **Danielle Troutaud** PRU en Physiologie Animale, 66^e section, co-porteur du projet de master, membre de l'équipe de recherche HCP (Homéostasie Cellulaire & Pathologies, EA3842)
- **Véronique Blanquet**, PRU en Génétique, 64^e section-Directrice du département des « Sciences du Vivant », membre de l'équipe de Recherches GMA (Génétique Moléculaire Animale , UMR INRA 1061)
- Plus globalement, pour le fonctionnement pédagogique, **l'équipe des enseignants-chercheurs du département SV de la FST**

2. IUFM

- **Ghislaine Méric de Bellefon**, professeur en SVT à l'IUFM et formatrice 2^{sd} degré académique
- **Eliane Pautal**, professeur en SVT à l'IUFM et docteur en Didactique des Sciences (SVT)

3. Rectorat

- **Jean Marc Pérol** IA - IPR Rectorat académie
- L'équipe de **formateurs second degré en SVT**, intervenant dans le cadre du PAF (plan Académique de Formation)

Composition de l'équipe de formation du parcours EPS , mention MEEF 2nd degré

Nom	Prénom	Statut	Composante ou établissement
Bauer	Thomas	MCF STAPS	ESPE
Linol	Franck	Agrégé	ESPE
Vinson	Martine	Agrégée	ESPE
Bienvenu	Alain	Agrégé	STAPS
Rozier	Denis	Agrégé	Collège-Lycée Limosin (Limoges)
Martin	Bruno	PRCE	SUAPS
Vernat	Philippe	Agrégé	STAPS
Fargeas-Glück	Marie-Agnès	MCF STAPS	STAPS
Faucheux	Rolande	2 nd degré	Etablissement scolaire
Morange	Franck	Agrégé	SUAPS
Farge	Michel	Agrégé	Lycée Turgot (Limoges)
Delisle	Hervé	Agrégé	STAPS

Dalher	Cyrille	PRCE	Collège-Lycée Limosin (Limoges)
Villepreux	Brigitte	PRCE	STAPS
Porte	Julie	Agrégée	STAPS Brive
Bretagne	Patrick	2 nd degré	Etablissement scolaire
Lequintrec	Florence	2 nd degré	Etablissement scolaire
Perrot	Nadine	2 nd degré	Etablissement scolaire
Pardoux	Blandine	2 nd degré	Etablissement scolaire
Musqui	Philippe	2 nd degré	Etablissement scolaire
Lebraux	Pascal	2 nd degré	SUAPS
Semblat	Emmanuel	2 nd degré	Etablissement scolaire
Yildirim	Gulsen	MCF Droit	Département de Droit
Aquatias	Syvlain	MCF Sociologie	ESPE

Composition de l'équipe de formation du parcours Physique-Chimie de la mention MEEF 2nd degré

Responsables de la formation : R. ZERROUKI / J.FATET

Formateurs universitaires

NOM	Prénom	Statut	Composante et département
AQUATIAS	Sylvain	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
COUDERT	Jean-François	Professeur des Universités	Faculté des Sciences et Techniques
FATET	Jérôme	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
JULIEN	Isabelle	Maître de Conférences	Faculté des Sciences et Techniques
LEGROS	Valérie	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
LESTAGE	Philippe	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
LEVY	Lauren		
LOGET	François	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
LUCAS	Romain	Maître de Conférences	IUT du Limousin
NOGUERA	Olivier	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
PEUROT	Pascale	Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
PICARD	Sully	Professeur Agrégé affecté dans l'enseignement supérieur	IUT du Limousin
REMONDIERE	Fabien	Maître de Conférences	Ecole Supérieure de Professorat et d'Education
REYNAUD	François	Professeur des Universités	Faculté des Sciences et Techniques
VAUDON	Patrick	Professeur des Universités	Faculté des Sciences et Techniques
ZERROUKI	Rachida	Professeur des Universités	Faculté des Sciences et Techniques

Formateurs non-universitaires

NOM	Prénom	Statut	Etablissement de rattachement
ALVES	Cédric	Professeur Agrégé	Education Nationale, Lycée Gay-Lussac
CALLEA	Saverio	Professeur Agrégé	Education Nationale, Lycée Gay-Lussac
DOUTEAU	Nathalie	Professeur Agrégée	Education Nationale, Lycée Raoul Dautry
MADRANGE	Laurent	Professeur Certifié	Education Nationale, Lycée Raoul Dautry
MAUMY	Claire	Professeur Certifiée	Education Nationale, Lycée Léonard Limosin
SABY	David	Professeur Agrégé	Education Nationale, Lycée Turgot
TAMISIER	Cécile	Professeur Certifiée	Education Nationale, Collège Bénévent L'Abbaye

Composition de l'équipe de formation du parcours Mathématiques de la mention MEEF 2nd degré

- Extérieurs à l'iufm :

Edith Blanck-Pauliat : professeure agrégée Lycée Renoir

Colette Durand : professeure certifiée de mathématiques ; lycée Léonard Limosin

Monique Massip-Faure : professeure certifiée de mathématiques ; lycée Léonard Limosin

Joël Benoist : MCF en mathématiques ; faculté des sciences

Autres éventuellement pour le contexte d'exercice du métier ou la recherche

- Formateurs de l'IUFM :

Brigitte Caillaud : professeure certifiée d'anglais

Michel Freiss : MCF d'anglais

Michel Harel : PR en mathématiques

Marc Moyon : MCF en mathématiques

Pierrick Verdier : PRAG en mathématiques

Autres éventuellement pour le contexte d'exercice du métier

Composition de l'équipe de formation Allemand de la mention MEEF 2nd degré

- Jean-Claude Bernard, professeur agrégé au Lycée de Saint Junien

- Gérard Grelle, MCF flsh

- Florent Gabaude, MCF flsh

- Ulrich Helfer, PRAG flsh

- Aline Le Berre, Pr flsh

- Joël Pottier, MCF, flsh

- Angelika Schober, Pr, flsh

Composition de l'équipe de formation du parcours Anglais de la mention MEEF 2nd degré

Olivier Polge, MCF section 11, FLSH

Martine Yvernault, PR 11, FLSH

Nathalie Martinière, PR 11, FLSH

Daniel Ruff, Prag Anglais, FLSH

Said Ouaked, MCF 11, FLSH

Estelle Epinoux, MCF 11, FLSH

Guy Clermont, MCF 11, FLSH

Laure Blanchemain, MCF 11, FLSH

Jean-Pascal Pouzet, MCF 11, FLSH

Susan Moore, MCF 11, FLSH

Catherine Plankeele, Prag, FLSH

Jeremy Faisant , PRCE Anglais, mi-temps IUFM, mi temps Collège Jean Rostand, St Sulpice-Laurière

Nathalie Lesport, Prag Anglais, Lycée Gay-Lussac, Limoges

Composition de l'équipe de formation du parcours Espagnol de la mention MEEF 2nd degré

-Patricia Brachet (PRAG)

-Philippe Colin (MCF)

-Thomas Faye (MCF)

-Sonia Fournet-Pérot (MCF)

-Dominique Gay-Sylvestre (PR)

- Gladys Gonzalez (PRAG)
- Marie-Caroline Leroux (MCF)
- Lidwine Linares (MCF)
- Judite Rodrigues (PRAG)
- Thierry Desbordes : PRCE temps partagé ESPE + Lycée Valadon, Limoges

Composition de l'équipe de formation du parcours Lettres de la mention MEEF 2nd degré

BILLOT Nicole	PRAG	FLSH, Lettres
BROTTIER Laurence	MCF	FLSH, Grec
De BUZON Christine	PR	FLSH, Lettres
GARNIER Romain	MCF	FLSH, Latin
GIMARET Antoinette	MCF	FLSH, Lettres
KÉLER-GIABICONI Isabelle	PRAG	Lycée P. Eluard – Saint-Junien
LARY Bernard	PRCE	ESPE, Lettres (mi-temps 2 nd degré)
LAURENT François	MCF	FLSH, Sciences du langage
LE BOT Alain	Principal	Collège Bourganeuf (Creuse)
LE VAN Jean-François	IPR	Lettres
LEVET Natacha	MCF	ESPE, Lettres
LIÉBERT Yves	PR	FLSH, Latin
LORENZO Xavier	PRCE	ESPE, Lettres

MARCHEIX Daniel	MCF-HDR	FLSH, Lettres
MIKHAILOVA Milena	MCF-HDR	FLSH, Lettres
MORIN Bernadette	MCF-HDR	FLSH, Grec
OZWALD Thierry	MCF	ESPE, Lettres
OUAKED Chloé	MCF	FLSH, Littérature comparée
PAGO Corinne	PRCE	FLSH, Lettres – FLE
PÉRINEAU Sylvie	MCF	IUT – cinéma
PRADELLE Laurence	MCF-HDR	FLSH, Latin
RICHARD-PAUCHET Odile	MCF	FLSH, Lettres
RONGET Christian	PRAG	FLSH, Lettres
THAUVIN-CHAPOT Arielle	MCF	FLSH, Lettres – FLE
VERGNE Dominique	PRCE	ESPE, Lettres

Composition de l'équipe de formation du parcours Histoire-Géographie

Enseignants-chercheurs

Nom prénom	Section CNU et discipline	Composante	Laboratoire
Archambault Fabien MCF	22 Histoire contemporaine	FLSH	EA4270
Chabaud Gilles MCF	22 Histoire moderne	FLSH	EA4270
Cousseau Vincent MCF	22 Histoire moderne	FLSH	EA4270
Druelle-Korn Clotilde MCF	22 Histoire contemporaine	FLSH	EA4270
Guédon Stéphanie MCF	21 Histoire romaine	FLSH	EA4270

Lançon Bertrand PU	21 Histoire romaine	FLSH	EA4270
Sara Louis	21 Histoire médiévale	ESPE	
Massoni Anne MCF	21 Histoire médiévale	FLSH	EA4270
Sparhubert Eric MCF	21 Histoire de l'art médiéval	FLSH	EA4270
Tallet Gaëlle MCF	21 Histoire grecque	FLSH	EA4270

Enseignants

Nom prénom	Discipline	Composante	Laboratoire
Botton Violaine PRAG	Histoire moderne et contemporaine	FLSH	
Boussely Marie-Noëlle PRAG	Géographie	ESPE	
Chevalier Emilie AC	Géographie	FLSH	GEOLAB
Dobbels Thierry PRAG	Géographie	ESPE (MAD)	
Duvernoy Bernard PRAG	Géographie	FLSH	
Faure Catherine PRCE	Histoire	ESPE	

Praticiens de terrain

Mondollot Claire	IA/IPR
------------------	--------

Nom prénom	Grade (agrégé, certifié, autre)	Type d'établissement (collège, lycée)
ARNAUD Laurent	Certifié hors classe	Collège Jean Rebier ISLE (87)
TAVERDET Marc	Agrégé	Lycée Edmond PERRIER TULLE (19)
DOBBELS Thierry	Agrégé	Lycée Raoul DAUTRY, LIMOGES
Professeurs tuteurs en établissements	Certifiés et agrégés	Académie

Equipe pédagogique parcours CPE , mention MEEF Encadrement éducatif

Responsables de la formation : S. Aquatias / F. Auchatraire

NOM	Prénom	Statut	Composante et département
AQUATIAS	Sylvain	MCF sociologie	ESPE, département CPE
LARY	Bernard	Certifié	ESPE, département de Lettres
LOUIS	Sara	MCF histoire	ESPE, département d'histoire
PAUTAL	Eliane	PRCE, docteur en sciences de l'éducation	ESPE, département Sciences
PEUROT	Pascale	PRCE	ESPE, département CPE/documentation
YILDIRIM	Gulsen	MCF droit	Faculté de droit, département de droit
LOGET	François	MCF épistémologie	ESPE, département Formation générale
LEMOINE	Maryan	MCF sciences de l'éducation	FLSH, département Sciences de l'éducation

Professionnels non-universitaires

NOM	Prénom	Statut	Etablissement de rattachement
AUCHATRAIRE	Françoise	CPE	Education Nationale
BEDOU	Emmanuelle	CPE	Education Nationale
CHASTANG	Isabelle	CPE	Education Nationale
JORDAN	Christine	CPE	Education Nationale
FAUGERAS	Francis	Chef d'établissement	Education Nationale
SELZNER	Cyril	Docteur en philosophie	Education Nationale
FRETY	Valérie	Certifiée	Education Nationale
LOPEZ	Olivier	Chef d'établissement	Education Nationale
TRILLON	Laurent	CPE	Education Nationale
VARIERAS	Fabrice	CPE	Education Nationale
MADRANGE	Virginie	Chef d'établissement	Education Nationale
BEYNE	Jean-Charles	CPE	Education Nationale
ROUTIER	Béatrice	COP	Inspection académique
MANDON	Caroline	Coordnatrice formation ASH	Rectorat
DEVAINE	Elisabeth	Chargée de mission	Rectorat

Composition prévisionnelle de l'équipe d'encadrement du parcours « Ingénierie et pratiques pédagogiques en formation d'adultes »

- PR Sciences de l'éducation (analyse institutionnelle, travail social et analyse de pratique)
- MCF en sciences de l'éducation (FLSH + ESPÉ)
- MCF en sociologie (FLSH + ESPÉ)
- PRAG formations disciplinaires (ESPÉ)
- Corps d'inspection (IEN – ET)
- Directeur de CFA
- Conseiller en formation continue
- Directeur de ressources humaines en entreprise

Liste des intervenants potentiels dans le parcours ASH du Master MEEF

Mr Jean-Dominique VARENNE	MDPH
Mme Anne GRIMAUT	« Formation Conseil 87 »
Mme BUISSON	RASED 87 (maître E)
Mr Marc DURAND	Enseignant Référent (DASEN 87)
Mr Philippe GILLET	Psychologue
Mr Jean-Claude MURRACIOLE	IA 87
Mr David FARRIGOUX	Enseignant, collège Bourganeuf
Mr Philippe COMMAGEAT	PLP EREA Meymac
Mme Anne-Sylvie JEANTIN	Psychologue (CRDA 87)
Mme MARENGO	Psychologue (CRDA 87)
Mme GROS-SOLEIL	RASED 87 (MAÎTRE G)
Mr Patrice SEYT	Enseignant, collège Ventadour
Mr Franck SUCHYNA	ULIS Ventadour
Mme Murielle BOYER	SESSAD 87
Mme Elodie BILLAT	Educatrice Spécialisée SESSAD 87
Mr Jean-Christophe BIGAS	Enseignant collège Saint Sulpice Laurière
Mme Pauline JAGLIN	Psychomotricienne CRDA 87
Mr Philippe LESTAGE	IUFM, MCF psychologie
Mr Sylvain AQUATIAS	IUFM, MCF sociologie

Mr Joël MINJOULAT-REY	IUFM, PRAG EPS
Mr Jérôme FATET	IUFM, MCF SPC
MR Maryan LEMOINE	FLSH, MCF sciences de l'éducation
Mme Caroline MANDON	IUFM (rectorat), enseignante spécialisée, PRCE EPS

4.2 Description de l'interaction avec les services communs des établissements publics d'enseignement supérieur partenaires, le rectorat et les services académiques, les EPLE

Une convention signée entre l'Université agissant pour le compte de l'IUFM et le rectorat a été signée en septembre 2011 et reconduite en 2012.

Elle définit le rôle de chacun dans les domaines de la formation initiale et continue des personnels enseignants et d'éducation :

- Maîtrise d'ouvrage de la formation initiale sous la responsabilité de l'IUFM
- Maîtrise d'ouvrage de la formation continue des enseignants et CPE sous la responsabilité du rectorat
- Maîtrise d'ouvrage de la préparation au 2 CASH sous la responsabilité de l'IUFM
- Maîtrise d'ouvrage de la formation des enseignants stagiaires sous la responsabilité du rectorat et maîtrise d'œuvre de certaines actions de cette formation déléguée à l'IUFM

Il y est également précisé les échanges de service et les moyens financiers engagés par le rectorat :

- Les ETP (équivalents temps pleins) mis à disposition de l'IUFM dans le cadre de la formation initiale (2 ETP pour le second degré et 2 ETP pour le premier degré)
- L'engagement du rectorat et des IA dans l'accueil d'étudiants de M1 et de M2 pour leur stage
- Les heures université consacrées à la formation des stagiaires (310h pour le 1^{er} degré ; 266h pour le 2nd degré soit au total 1,5 ETP)
- Les ETP engagés par l'université dans la formation continue (1,5 ETP pour le 1^{er} degré et 1,5 ETP pour le 2nd degré)
- Les moyens consacrés à la préparation au 2 CASH par le rectorat (0,5 ETP)
- Le montant total maximum (en euros) des frais pédagogiques facturés par l'université au rectorat

Soit au total, pour chacune des parties **4,5 ETP apportés dans les échanges de service.**

Cette convention a vocation à être renouvelée.

L'ESPE s'attachera par ailleurs de manière prioritaire à proposer des offres de formations de formateurs et tout particulièrement la formation de tuteurs et une information-formation en direction des chefs d'établissement accueillant les stagiaires, les étudiants de M1 et L3, les EAP.

4.3 Outils de la coordination (incluant le processus de pilotage et de supervision, les procédures qualité et d'auto-évaluation)

4.3.1 Pilotage et supervision

Comme indiqué supra dans la section 2.3.3, la nécessité d'une instance partenariale de concertation entre la Direction de l'ESPE, le Rectorat, l'IA, les corps d'inspection et les EPLE semble par ailleurs s'imposer, à des fins d'efficacité opérationnelle pour la mise en œuvre des conventions de partenariat, l'organisation des stages des masterants MEEF 1 et 2, la double validation de fin de M2, la formation continue des personnels de l'Education Nationale, etc. Seraient appelés à siéger au sein de cette instance de concertation de taille réduite, dénommée « Comité de coordination », en fonction des questions à l'ordre du jour, les représentants ad hoc des différents partenaires contribuant au fonctionnement de l'ESPE.

4.3.2 L'évaluation des formations

Les formations mises en place dans l'ESPE feront l'objet d'une évaluation annuelle telle qu'elle a été mise en place par l'université de Limoges depuis plusieurs années pour toutes ses composantes. Cette évaluation se situe dans une démarche qualité qui va de l'évaluation des formations vers l'évaluation des enseignements dans l'objectif d'améliorer la qualité de la formation et de renforcer l'attractivité de l'Université de Limoges en aidant au pilotage de sa politique de formation. Une chargée de mission rattachée au CEVU est en charge du dossier.

Voir supra 3.8 pour plus de précisions et dans un souci de concision.

4.3.3 Suivi de l'insertion professionnelle

Tous les ans, l'Observatoire Universitaire des Parcours Etudiants de l'Université de Limoges procède à l'interrogation systématique, 18 mois après leur sortie de l'Université de Limoges, des diplômés de Master. Le service participe également à l'enquête du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 30 mois après l'obtention du diplôme.

Enquête Master 18 mois

Méthodologie : Interrogation systématique de tous les étudiants sortis de l'Université de Limoges et titulaires d'un Master, 18 mois après l'obtention de leur diplôme.

Un questionnaire papier est envoyé début décembre à l'adresse « fixe » des jeunes diplômés, accompagné d'une lettre de mission signée par Madame la Présidente et d'une enveloppe T pour le retour. Dès janvier, un contractuel relance par téléphone les jeunes diplômés n'ayant pas encore répondu.

Le questionnaire aborde les thèmes suivants:

- Parcours Professionnel : temps d'accès au premier emploi, intitulé du premier emploi, périodes sans emploi...
- Situation 18 mois après la sortie :

- En emploi :

Type d'emploi : intitulé, statut, nature du contrat, niveau de l'emploi, employeur, localisation géographique, salaire, missions, secteur d'activité, mobilité

Accès à l'emploi : Mode d'accès à l'emploi, intermédiaires dans l'accès à l'emploi,

Satisfaction de l'emploi : plusieurs critères sont évalués ici dont le niveau de responsabilité, le salaire, l'intérêt du travail, les relations avec l'encadrement, l'épanouissement au travail ou encore le stress ressenti par les jeunes diplômés.

- En recherche d'emploi : durée de la recherche d'emploi, domaine de la recherche (dans le domaine de formation initiale, hors du domaine...), état d'esprit par rapport à la recherche d'emploi, concessions pour trouver un emploi, difficultés éprouvées lors de la recherche d'emploi
- En poursuite d'études : quelle formation ? pourquoi avoir poursuivi des études ?

- Opinion sur la formation

Le taux de réponse net idéal est fixé à 70 %. Les données sont exploitées, pour l'instant, sous forme de fiches d'insertion professionnelle, par domaine, mention et diplôme.

Intégration des diplômés de Master ESPE au dispositif

Les diplômés de Master MEFE sont interrogés pour la première fois cette année (promotion 2010-2011), laissant penser que l'interrogation des diplômés des ESPE est tout à fait envisageable. Une précision concernant l'obtention ou non du concours sera insérée dans le questionnaire afin de connaître le devenir des diplômés ayant obtenu le Master mais ayant échoué au concours.

Enquête Master 30 mois

La méthodologie appliquée à l'enquête auprès des Masters 30 mois après l'obtention du Master est similaire à l'enquête « 18 mois ». L'Observatoire n'ajoute aucun item au questionnaire élaboré par le M.E.S.R.

Au terme de la collecte, les données sont remontées au M.E.S.R. qui génère, quelques mois plus tard, un compte rendu disponible en ligne.

4.4 Lien avec la recherche

L'ESPE s'affirmera comme un acteur et un prescripteur de la recherche en éducation par plusieurs actions complémentaires et convergentes.

- Elle confortera la dynamique déjà engagée au sein du PRES Limousin Poitou Charentes et portée localement par l'EA 6311 FRED autour du programme « Etudes d'ouvrages et de matériels anciens liés à l'enseignement », en encourageant des travaux sur les enjeux didactiques et épistémologiques des manuels scolaires.
- Plus globalement, grâce à une stratégie pluriannuelle concertée avec la FLSH en matière de GRH, l'acuelle EA 6311 Francophonie Education Diversité sera reconfigurée dans son périmètre scientifique afin d'impulser des recherches communes aux enseignants-chercheurs de 70^{ème} section de la FLSH et aux E-C de l'ESPE et d'y associer sous forme de recherches-actions un large cercle de praticiens-formateurs de l'Académie.
- Sous l'égide de l'Institut Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Limoges seront par ailleurs encouragées des collaborations transversales entre les EA 6411 FRED, 1087 EHIC, 3648 CERES, 3815 GRESCO et 4270 CRIHAM autour de problématiques didactiques et pédagogiques (Exs : liens avec la problématique du genre, les cultures juvéniles, l'éducation aux écrans, les postures communicationnelles...).
- L'ESPE veillera à travailler en étroite interaction avec l'IREM de Limoges, afin que les recherches et initiatives de ce dernier irriguent au maximum les parcours concernés au sein de la mention MEEF.
- Dans la constitution de son pôle d'ingénierie pédagogique, l'ESPE s'efforcera de prendre des initiatives convergentes avec les innovations en matière d'IFOAD portées par le campus virtuel TIC de la FST, et plus largement de susciter des recherches sur les

enjeux didactiques et pédagogiques du recours aux outils et services numériques en enseignement, formation et accompagnement en réseaux;

- En matière de formation continue des personnels de l'Education dans le cadre du PAF, il s'agira de conforter et si possible multiplier les Equipes de Recherche Réflexion animées par les universitaires (8 actuellement), et de faire percoler dans la formation tout au long de la vie des personnels de l'Education les avancées de la recherche disciplinaire fondamentale.
- Pour viser ces objectifs l'ESPE sera dotée dans son budget intégré d'une ligne spécifiquement dédiée au soutien de manifestations ou d'actions en faveur de la promotion et la valorisation de recherches en éducation. L'ESPE soutiendra avec vigueur le financement de projets doctoraux et postdoctoraux adossés aux travaux de l'EA 6311 dès lors qu'ils auront des retombées sur l'ingénierie des parcours MEEF. Elle fera valoir auprès de l'Université de Limoges la nécessité de réserver chaque année au moins deux supports mensuels de professeurs invités pour renforcer la dimension internationale des recherches en éducation qu'elle impulsera et qu'elle transfusera dans ses formations MEEF par des séminaires.



5. NOTE sur le modèle économique de l'ESPE du Limousin

1 - Formation initiale :

Afin de déterminer un coût et un volume d'heures exprimé en HETD pour la formation initiale des enseignants au sein de l'ESPE, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- le volume global d'heures en Master est de 800 heures pour les masters préparant aux CAPES de lettres (options modernes et classiques), d'histoire-géographie, et d'anglais, d'espagnol et d'allemand et de 900 heures pour les autres concours préparés. Cette différence s'explique principalement par la part plus importante donnée au travail personnel des étudiants dans ces matières par rapport aux formations comprenant une part importante accordée à l'expérimentation. Par ailleurs, bénéficient de 900 heures les formations pluridisciplinaires et les formations pour lesquelles il n'existe pas de formations de niveau L correspondantes ;
- le tronc commun à l'ensemble des Masters représente 100 heures en première année de master et 100 heures en deuxième année de master. Sur ces 100 heures, 30 heures en PLC/PLP et 40 heures en PE sont obligatoirement consacrées à l'étude d'une langue vivante ;
- le volume horaire en deuxième année de Master tient compte des périodes pendant lesquelles le fonctionnaire stagiaire est en établissement. Ainsi, cette année représente un volume horaire de 250 heures maximum (dont 100 au titre du tronc commun) ;
- En M1 les étudiants font un stage correspondant à 72 heures. En M2, ils effectuent la moitié de leur formation en établissement. Ces étudiants en stage ou en formation par alternance sont suivis par des enseignants de l'ESPE. Le référentiel prévoit deux heures équivalent TD pour chaque étudiant suivi en stage ou lors de sa formation par alternance par an. De plus, 2 HETD par étudiant sont prévues sur deux ans pour assurer un suivi du porte folio. Dans le modèle économique, elles sont globalisées sur le M1 avec les heures de suivi de stage.
- La conversion d'un volume horaire en heures équivalent TD implique de connaître le % de cours magistraux au sein de chaque parcours de formation. Il a été décidé des répartitions suivantes :

Intitulé de la formation	% CM*	Remarques
Tronc commun hors langues vivantes	100%	
Langues vivantes	0%	<i>Maximum, l'essentiel des enseignements se réalise en TD. PLC : 100% TD PE : 30% CM (part Didactique de l'anglais), 70%TD</i>
Professeur des écoles	50%	<i>Cela tient compte du volume horaire d'enseignement concerné par des co interventions de formateurs</i>
2 nd degrés – CAPES SHS	60%	<i>Les MASTERS MEEF sont mutualisés avec les MASTERS Recherche de la FLSH pour 40% maximum du volume horaire. Seule la préparation à l'oral est comptée en TD.</i>
2 nd degrés – CAPES STS	33%	<i>Une part importante de l'enseignement est constituée de TP</i>
CPE/Doc	33%	

** une heure de CM est égale à 1,5 heures TD*

- le parcours de formation des CPE est partiellement mutualisé avec celui des documentalistes. Cette mutualisation correspond à 60 heures sur les 900 heures de formation. Cette mutualisation est intégrée dans le modèle économique en M1 ;
- la préparation aux CAPES de lettres modernes et classiques, aux CAPES d'anglais, d'allemand et d'espagnol et aux CAPES d'Histoire-géographie est intégrée dans des masters recherche de la FLSH. Ainsi, une partie des cours est commune à l'ensemble des CAPES mutualisés au sein d'un MASTER et une partie spécifique à chaque CAPES. Cette mutualisation est décrite dans le tableau suivant :

Mutualisation recherche	Master	Préparation CAPES	Mutualisation au sein des CAPES	Spécifique à chaque CAPES
40%		CAPES LETTRES option LC et LM	80%	20%
40%		CAPES ALLEMAND, ANGLAIS,	-	100%

ESPAGNOL

40%

CAPES HISTOIRE - GEO

100%

Le concours de recrutement au professorat des écoles prévoit un choix à l'oral entre différentes options au sein de l'épreuve de mise en situation professionnelle (sciences et technologies, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, instruction civique et morale). Considérant que la préparation à l'écrit (français et Mathématique) représente 50% des 550 heures de M1, Il reste 50% à répartir entre les deux épreuves du concours soit pour chaque épreuve 137,5 heures. Il a été considéré que les sept options doivent être offertes par l'ESPE mais pas sur chaque site de l'ESPE. Ainsi, le volume horaire « enseignants » peut être évalué ainsi :

	Mathématique et Français	Option	Total 7 options	EPS	Volume horaire étudiant	Volume horaire "enseignants"
1 groupe	275	137,5	962,5	137,5	550	1375
3 groupes	825	137,5	962,5	412,5	1375	2200
4 groupes	1100	137,5	962,5	550	1787,5	2612,5

Ce volume horaire est théorique. Il pourra être ajusté en fonction des maquettes et des options réellement ouvertes sur les différents sites ainsi que des modalités d'enseignement retenues.

Par ailleurs, le CAPES d'EPS prévoit un choix entre 15 options. Il a été décidé de proposer lors de la préparation 8 options pour un volume de 32 heures par option.

- Pour convertir les HETD en €, il a été décidé de prendre le potentiel enseignant à l'IUFM actuellement exprimé en heures TD et de le diviser par la masse salariale des enseignants de de l'IUFM en répartissant cette masse salariale entre les enseignants chercheurs et les autres enseignants :

Corps	Traitement BRUT	ETPT	Nb HW ETD	Coût unitaire hors charges	charges 85%	
PROF UNIV	70 565,64	1,00	384	184 €	156 €	340 €
MCF	476 561,06	12,33	4736	101 €	86 €	186 €
ATER	34 782,72	1,00	384	91 €	77 €	168 €
TOTAL	581 909,42	14,33	5 504,00	106 €	90 €	196 €

ENS 1D	213 707,44	7,00	2688	80 €	68 €	147 €
PRAG	594 459,98	12,42	4768	125 €	106 €	231 €
AUTRES ENS 2D	692 914,57	18,25	7008	99 €	84 €	183 €
TOTAL	1 501 081,99	37,67	14 464,00	104 €	88 €	192 €

Potentiel EC	28%
Potentiel autres ens	72%

Le coût de l'HETD est de 196 € pour les enseignants chercheurs et de 192€ pour les autres enseignants. La moyenne retenue pour valoriser les heures ETD est de 193€ par heure.

- L'ESPE devra offrir aux étudiants reçus à l'examen en fin de M1 mais collés au concours, une année de M2 aménagée afin de pouvoir préparer à nouveau de concours en fin de M2. Cette année comprendra l'enseignement en langues vivantes, le reste du tronc commun ainsi qu'un stage en établissement. Le tronc commun et l'enseignement en langues vivantes sont mutualisés avec les M2 reçus au concours. Ils bénéficieront au titre de la préparation spécifique au concours d'un volume horaire de 36 heures de préparation à l'écrit (CM) et de 8 heures par étudiants de préparation à l'oral. Cette préparation à l'oral est comptabilisée comme 0,5 HETD.
- Les effectifs attendus ont été déterminés par référence aux effectifs de l'IUFM à la rentrée 2012/2013 augmentés de 25%. Les chiffres bruts ont été corrigés ensuite en fonction d'un certain nombre de tendances, certaines formations ayant subi un fléchissement manifeste suite à la mise en place de la réforme précédente. Ce choix conduit à retenir comme hypothèse un effectif global en M1 de 260 étudiants et 260 en deuxième année se répartissant ceux qui ont obtenu le concours (25% des effectifs en PE et 33% des effectifs autres) et les reçus-collés. Pour les formations en création, le raisonnement a consisté à prendre comme référence, les attentes des étudiants (biologie), les effectifs déjà inscrits dans une formation proche (ASH) ou les besoins estimés au plan régional (formateurs de formateurs).
- La détermination du nombre de groupes est basée sur les normes en vigueur au sein de l'Université à savoir 35 étudiants en TD et 24 étudiants en langues vivantes. De plus, trois groupes en tronc commun seront constitués correspondant aux PE, aux CAPES SHS, CPE et Documentaliste et aux CAPES STS.

Avec ces éléments, le MASTER MEEF peut être décrit ainsi :

Master MEEF M1		effectifs 2012/2013	effectifs attendus	volume horaire	Nombres de groupes	HETD	Heures Statutaire	HC	valorisation en €	
TRONC COMMUN	BLOC contexte de l'exercice du métier PE	87	109	60	3	270			52 110 €	
	Langues vivantes PE	87	109	40	5	200			38 600 €	
	BLOC contexte de l'exercice du métier PLC	102	167	70	2	210			40 530 €	
	Langues vivantes PLC	102	167	30	7	180			34 740 €	
	BLOC mise en situation professionnelle	189	275			1101			212 493 €	
Parcours PE	CRPE	87	109	2612,5	4	3266			630 266 €	
Parcours PLC	CAPES lettres option LC et LM	13	16	810	1	1053			203 229 €	
	CAPES Allemand	2	3	450	1	585			112 905 €	
	CAPES Anglais	5	12	450	1	585			112 905 €	
	CAPES Espagnol	3	10	450	1	585			112 905 €	
	CAPES d'histoire geo	4	10	450	1	585			112 905 €	
	CAPES Mathématique	4	16	550	1	642			123 842 €	
	CAPES physique chimie	4	16	550	1	642			123 842 €	
	CAPES biologie		15	550	1	642			123 842 €	
BLOC disciplinaire, didactique et recherche	CAPES de documentaliste	17	15	490	1	572			110 332 €	
	CAPES d'EPS	15	19	774	1	903			174 279 €	
	Parcours PLP	CAPLP lettre langue		0	550	0	0			0 €
		CAPLP Maths sciences		0	550	0	0			0 €
	CAPLP lettre histoire géo	8	10	550	1	642			123 842 €	
Parcours CPE	CRCPE	27	25	550	1	642			123 842 €	
TOTAL MEEF M1		189	275	10536,5	32	13303			2 567 407 €	

Master MEEF M2		effectifs 2012/2013	effectifs attendus	volume horaire	Nombres de groupes	HETD	valorisation en €
TRONC COMMUN	BLOC contexte de l'exercice du métier PE	99	65	60	3	270	52 110 €
	langues vivantes PE	99	65	40	3	40	7 720 €
	BLOC contexte exercice du métier PLC	79	55	70	2	210	40 530 €
	Langues vivantes	79	55	30	2	60	11 580 €
	BLOC mise en situation professionnelle	178	120			144	27 792 €
BLOC disciplinaire, didactique et recherche reçus au concours	Parcours PE	99	65	150	3	563	108 563 €

Parcours PLC	CAPES lettres option LC et LM	5	270	1	351	67 743 €
	CAPES Allemand	1	150	1	195	37 635 €
	CAPES Anglais	4	150	1	195	37 635 €
	CAPES Espagnol	12	3	1	195	37 635 €
	CAPES d'histoire geo	10	3	1	195	37 635 €
	CAPES Mathématique	13	5	1	175	33 775 €
	CAPES physique chimie	10	5	1	175	33 775 €
	CAPES biologie	5	150	1	175	33 775 €
	CAPES de documentaliste	7	5	1	175	33 775 €
	CAPES d'EPS	12	6	1	175	33 775 €
Parcours PLP	CAPLP lettre langue	0	150	0	0	0 €
	CAPLP Maths Sciences	0	150	0	0	0 €
	CAPLP lettre histoire géo	5	3	1	175	33 775 €
Parcours CPE	CRCPE	10	8	1	175	33 775 €
TOTAL		178	120	2370	25 3643	703 003 €

			effectifs attendus	Volume horaire	Nombres de groupes	HETD	valorisation en €
TRONC COMMUN	Parcours PE	Langues vivantes	44	40	2	73	14 073 €
	Parcours PLC	Langues vivantes	112	30	5	139	26 913 €
BLOC disciplinaire, didactique et recherche	Parcours PE	CRPE	44	30	1	38	7 238 €
	Parcours PLC	CAPES lettres option LC et LM	11	36	1	36	6 948 €
		CAPES Allemand	2	36	1	36	6 948 €
		CAPES Anglais	8	36	1	36	6 948 €
		CAPES Espagnol	7	36	1	36	6 948 €
		CAPES d'histoire geo	7	36	1	36	6 948 €
		CAPES Mathématique	11	36	1	36	6 948 €
		CAPES physique chimie	11	36	1	36	6 948 €
		CAPES biologie	10	36	1	36	6 948 €
		CAPES de documentaliste	10	36	1	36	6 948 €
		CAPES d'EPS	13	36	1	36	6 948 €
		CAPLP lettre langue	0	36	0	0	0 €
		CAPLP Maths Sciences	0	36	0	0	0 €
		CAPLP lettre histoire géo	7	36	1	36	6 948 €

	Parcours PLP	CRCPE	17	36	1	36	6 948 €
	Préparation à l'oral		8	1242,44		621	119 895 €
	TOTAL		155	1776	13	1091	251 495 €
TOTAL	765		551	14683	70	18036	3 521 904 €

A ce Master MEEF, il faut ajouter une formation complémentaire de M2 « accueil des publics en situation de handicap ». Cette formation représente 280 heures, 1/3 en CM et 2/3 en TD, soit :

	effectifs attendus	volume horaire	nombre de groupes	HETD	Heures statutaires	HCE	Valorisation en €
accueil de publics en situation de handicap	12	280	1	327			63 047 €

Les besoins en **fonctions de soutien** concernent dans cette partie uniquement la formation initiale. L'hypothèse retenue repose sur la création au sein de la future ESPE d'un service unique de scolarité regroupant la gestion administrative de la scolarité (y compris l'inscription des étudiants) et l'appui à la pédagogie. Ce service serait dirigé par un personnel de catégorie A à temps plein (1 ETP) et composé de quatre personnes à temps plein de catégorie C (ADJAENES).

Aux moyens nécessaires à la gestion de la scolarité, il faut ajouter un personnel en charge de l'organisation des TP (ATRF BAP B).

Les moyens nécessaires pour gérer la formation continue, la pré-professionalisation... sont recensés ci-dessus (voir formation continue).

Scolarité			ETP	MASSE SALARIALE
<i>formation initiale</i>	CHEF de service	AENES	1	59 838 €
		ADJAENES	1	34 896 €
		ADJAENES	1	41 776 €
		ADJAENES	1	44 203 €
		ADJAENES	1	42 696 €
	Péparation TP	ATRF BAP B	1	35 272 €
TOTAL			6	258 681 €

A cela, il convient d'ajouter un secrétariat pédagogique sur Tulle et Guéret :

Scolarité			ETP	MASSE SALARIALE
sites distants	TULLE	ADJAENES	1	35 639,62
	GUERET	ADJAENES	1	34 541,27
TOTAL				70 180,89

Les besoins en documentation sont intégrés au sein du service commun de documentation de l'Université de Limoges. Sur le site de Limoges, **3 ETP** (Bibliothécaire, bibliothécaire spécialisé et magasinier) sont concernés (**masse salariale 140 400€**). A ces trois personnes, s'ajoute des personnels mis à disposition par le CDDP dans le cadre de l'intégration des fonds du CDDP.

Le budget d'acquisition de documentation papier représente **34 500€**. A ces ressources s'ajoute la documentation électronique (accès FACTIVA, encyclopédia universalis, cairn, callimarque, eric...) pour un montant estimé à **31 000€**.

Le fonctionnement de la future ESPE comprend pour une partie les coûts directs générés par son activité (frais de déplacement, fournitures etc...) et les coûts indirects mutualisés au sein de l'établissement. Pour les coûts directs de fonctionnement, le budget actuel (2013) de l'IUFM s'élève à **285 000€** comprenant notamment les frais de mission, le téléphone, les fournitures, la petite maintenance....

Les coûts indirects comprennent tous les coûts supportés par d'autres services que ceux de l'ESPE (pôle formation et insertion professionnelle, service de communication, DRH, Direction des finances etc...). Ils sont calculés par référence à la démarche de comptabilité analytique menée au sein de l'établissement. Ces coûts sont constitués de coûts fixes (coûts supportés par l'ESPE quelque soit le nombre d'étudiants) de coûts variables en fonction du nombre d'étudiants).

Le calcul fait sur les chiffres de l'exercice 2010 donne les résultats suivants ÷

Type de dépenses	Coûts fixes	Coûts variables	TOTAL en €
Ad° de l'Etablissement	44 009,27	93 910,86	137 920,13
Cons° autres fluides		4 452,93	4 452,93
Construct° et Grde Maint	12 688,55	111 238,70	123 927,25
Contrats de nettoyage		0,00	0,00
Eau		7 174,72	7 174,72
Electricité		43 277,25	43 277,25
Gaz		118 008,16	118 008,16
Gest° comptab et finan	67 361,93		67 361,93
Gest° des études et étudiants	12 671,55	9 595,74	22 267,29
Gest° du pers	48 980,58	1 237,89	50 218,48
Gest° réseaux informatiques	37 171,96	24 065,28	61 237,24
Gestion Activités sportives	30 413,43	17 886,12	48 299,55
Gestion de medecine préventive	17 267,70	2 899,90	20 167,60
Hygiène et sécurité	1 000,80	3 871,39	4 872,19
Maintenance/bien immobiliers	0,00	127 602,44	127 602,44
Parcours et insertion étudiant	32 198,42	20 008,21	52 206,63
TOTAL	303 764,19	585 229,58	888 993,77

Les coûts liés à l'**investissement** comprennent les amortissements des bâtiments et les autres investissements. L'amortissement des bâtiments est calculé par rapport à la valeur des biens estimée par France Domaine. Il est réalisé de manière linéaire. Les bâtiments dédiés à la future ESPE sont ceux de l'actuel IUFM. Ils sont propriété des conseils généraux. Sur Tulle et Guéret, les conseils généraux assurent les charges du propriétaire. Seules les charges du locataire sont à la charge de l'Université. Sur Limoges, l'Université assume l'intégralité des charges.

Les autres investissements peuvent être estimés soit par rapport à la dotation aux amortissements (167 260€ - *valeur 2010*) soit par rapport à l'inscription au budget 2013 (15 000€).

En conclusion, les coûts de la formation initiale peuvent être décrits ainsi :

MEEF	3 521 904 €
autres formations	63 047 €
fonction soutien	328 862 €
Documentation	205 900 €
fonctionnement (coûts directs)	285 000 €
fonctionnement (coûts indirects)	880 000 €
Immobilier	270 732 €
Equipements	15 000 €
TOTAL	5 570 444 €
effectifs étudiants	520
Coût par étudiant	10 712 €

2- Formation initiale (participation de l'académie)

L'intervention de l'académie dans la formation initiale prend la forme de la rémunération de tuteurs pour l'encadrement de stages en M1 comme en M2, la participation d'enseignants en poste dans les établissements de l'académie dans les formations de Master ainsi que la participation d'inspecteurs et de chefs d'établissements. Ces derniers seront rémunérés par l'Université sous forme d'heures complémentaires. *(Le volume que cela peut représenter n'est pas connu).*

SOURCE DE FINANCEMENT	PERSONNELS GRADES	PERSONNELS FONCTION	INTERVENTION		PERSONNES PHYSIQUES	ETP	HEURES HEBDO MADAIRES	EUROS ANNUELS	NATURE REMUNERATION
RECTORAT_140	ENSEIGNANTS 1ER DEGRE	ENSEIGNEMENT EN ECOLE	FORMATION INITIALE AVANT CONCOURS	*		2	54	114 936,00 €	REMUNERATION PRINCIPALE (DECHARGE)
RECTORAT_141	CERTIFIES, AGREGES, EPS, CPE	ENSEIGNEMENT, EDUCATION EN EPLE	FORMATION INITIALE AVANT CONCOURS		10	2,7	56	198 723,83 €	REMUNERATION PRINCIPALE (DECHARGE)
RECTORAT_140	ENSEIGNANTS 1ER DEGRE	ENSEIGNEMENT EN ECOLE	TUTORAT (DEA, MF, MAT)	* D O N T I O M A T	55	8	275	488 190,00 €	REM PRINC / INDEMNITE
RECTORAT_141	CERTIFIES, AGREGES, EPS, CPE	ENSEIGNEMENT, EDUCATION EN EPLE	TUTORAT	*	66	2,2	132	132 000,00 €	INDEMNITE
RECTORAT_141			REMUNERATION FORMATEURS DE STAGIAIRES			0,35		21 000,00 €	INDEMNITE
RECTORAT_140			FRAIS DE DEPLACEMENT DE FORMATION						HORS TITRE II

DES STAGIAIRES				
RECTORAT_141			FRAIS DE DEPLACEMENT DE FORMATION DES STAGIAIRES	HORS TITRE II 37 000,00 €
UNIVERSITE_ESPE	PROVISEURS, PRINCIPAUX	DIRECTION EPLE	FORMATION INITIALE AVANT CONCOURS	VACATION
UNIVERSITE_ESPE	IA_IPR, IEN_1ER DEGRE, IEN_ET	INSPECTION	FORMATION INITIALE AVANT CONCOURS	VACATION
B/ NOMBRE D'HEURES HEBDOMADAIRES OFFERTES PAR L'ESPE AUX ENSEIGNANTS, CPE STAGIAIRES				850
A/B				61%

3 – Formation continue – VAE / VAP

La formation continue (hors ERR voir ci-dessous) fait l'objet d'une convention entre l'Université et le rectorat. Cette convention prévoit une participation de la future ESPE sous forme d'HETD et de la mise à disposition d'un ETP pour la gestion de cette formation et une participation du rectorat aux frais pédagogiques.

1. TYPE DE FORM.	2. HETD	3. ETP	4. Frais pédagogiques	5. TOTAL
6. <i>formation 1er degré</i>	7. 576	8.	9.	10.
11. <i>ingénierie plan de formation formation 2ème degré</i>	12. 184	13. 1	14. 30 000	15.
16. <i>Concours internes</i>	17.	18.	19. 30 000	20.
21. TOTAL	22. 146 680	23. 34 183	24. 60 000	25. 240 863

En complément de ces actions, il est proposé un parcours sur les troubles cognitifs chez les enfants et les adolescents (accueil des personnes en situation de handicap) accessible non seulement aux étudiants titulaires d'un M1 mais aussi par VAE, VAP, à des professionnels en formation continue souhaitant préparer la certification au CAPASH (Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) ou au 2CASH (Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap) décret n°2004-13 du 05 janvier 2004, des enseignants déjà titulaire de cette certification et souhaitant l'approfondir au travers de l'obtention d'un master, des professionnels du monde médico-éducatif. Le coût de cette formation étant intégré à la formation initiale, il n'est pas mentionné ici.

En revanche, l'accueil de publics en formation continue représente pour la future ESPE une source de recettes nouvelles. Les tarifs de cette formation seront établis conformément aux règles en usage à l'Université (frais de gestion prélevés par la direction de la formation continue 500€ par personne + frais de formation). Aucune projection n'ayant été faite sur le nombre de personnes concernées, il n'est pas possible de chiffrer les recettes attendues.

Enfin, il sera nécessaire de prévoir un personnel d'appui pour la mise en place et le fonctionnement du pôle d'innovation pédagogique prévu dans le dossier ESPE du Limousin. Ce poste sera dégagé par redéploiement et transformation à partir des emplois actuellement présents à l'IUFM.

4 – Dispositif EAP et pré-professionnalisation

Le dispositif de pré professionnalisation représentera en SHS 36 heures par semestre du S2 au S6 soit un total de 180 heures (60% CM et 40% TD) et en STS 18 heures au S1 puis 36 heures en S3 et S5. La différence s'explique par un module promotion de la culture scientifique déjà présent en S3, S4 et S6 dans la maquette des L scientifiques.

	SHS	effectifs attendus	nombre de groupes	HETD	Valorisation en €
L1	36		1	54	10422 €
L2	72		1	108	20844 €
L3	72		1	108	20844 €
TOTAL					52110 €

	STS	effectifs attendus	nombre de groupes	HETD	Valorisation en €
L1	18		1	27	5 211 €

L2	36	1	54	10 422 €
L3	36	1	54	10 422 €
TOTAL				26 055 €

Par hypothèse, ces heures de pré-professionnalisation sont converties en CM, le nombre de groupe étant toujours égal à 1 par année quelque soit le nombre d'étudiants.

Pour les EAP, les coûts comprennent d'une part la rémunération des étudiants (402 € au titre des Contrats d'avenir) et 217€ au titre d'une bourse de service public. A cette rémunération s'ajoute le régime indemnitaire dont bénéficient les tuteurs des EAP. L'académie bénéficie de 40 EAP.

Enfin, un personnel ADJAENES est en charge de la gestion de la formation continue (masse salariale : **34 183€**)

5 – Recherche

En matière de recherche, deux éléments sont à prendre en compte :

- Une valorisation d'une partie de l'équipe de recherche FRED dont les activités sont directement en lien avec l'ESPE. Actuellement cette équipe comprend 16 enseignants chercheurs (4 PE et 12 MCF) et 41 doctorants dont 14 financés. En masse salariale, cela représente **1,35 millions d'€** dont 50% peut être affectée à la recherche. Si l'on considère que cette équipe consacre 37,5% de son temps à des recherches directement en lien avec les activités de l'ESPE, la recherche attachée à l'ESPE peut être valorisée à 506 250€. *Il faut noter que cette masse salariale est déjà incluse dans le calcul du coût horaire des enseignants chercheurs et valorisée à ce titre.*
- Un dispositif de diffusion et de valorisation de la recherche au travers des Equipes de recherche et de réflexion (ERR). Ces dispositifs sont aujourd'hui pour une partie pris directement en charge par le rectorat et pour une autre partie remboursés à l'Université. Cette dernière partie compense les rémunérations des personnels de l'Université.

Intitulé	Paieement rectorat nombre d'heures	Valorisé	Paieement IUFM nombre d'heures	Valorisé
ERR Nvx Programmes HG collège	60	2 455 €		0 €
ERR statistiques et probabilités	60	2 455 €		0 €
REP traitement des difficultés	12	491 €	2	82 €

ERR Problèmes, fonction et TICE	53	2 168 €		0 €
ERR Histoire des maths au collège	39	1 595 €	14	573 €
ERR usages interactifs des TIC en LHG au LP	48	1 964 €		0 €
ERR ressources BTS SIO	53	2 168 €		0 €
ERR accueil des primo arrivants	60	2 455 €		0 €
ERR sciences de l'ingénieur	42	1 718 €		0 €
ERR écoute paysages sonores en limousin	35	1 432 €	10	409 €
ERR les empêchés de penser	60	2 455 €		0 €
ERR Histoire des arts en arts appliqués	51	2 086 €		0 €
ERR approche plurilingue et LV	52	2 127 €	8	327 €
ERR cultures ado et approches didactiques	45	1 841 €	15	614 €
ERR les manuels de maths anciens	19	777 €	33	1 350 €
TOTAL	689	28 187 €	82	3 355 €

A ces dispositifs existants, s'ajouterait une disposition nouvelle visant à ouvrir le référentiel aux enseignants de l'ESPE des 1^{er} et 2nd degrés participant à ces ERR. *Cette question est encore en débat au sein de l'Université.*

6 – Gouvernance

Pour décrire la partie gouvernance, il faut distinguer :

- La direction de l'ESPE (directeur, directions adjointes, responsabilités administratives et pédagogiques);
- Les moyens humains consacrés à la gestion de l'ESPE (responsabilité administrative et financière, service intérieur) ;

Pour mémoire il convient de prévoir dès 2013/2014 des PRP pour 8 départements (Lettres, Langues, Histoire et Arts, EPS, SPC, Maths, CPE/DOC, Formation générale) et pour 12 parcours de formation (PE, Maths, SPC, Doc, EPS, Lettres, Anglais, Espagnol, Allemand, Histoire-Géo, PLP, CPE), soit

20. Ce chiffre pouvant augmenter de 3 en fonction de l'ouverture envisagée en 2014 de parcours SVT, ASH et Ingénierie en Formation d'adultes.

En prenant l'hypothèse d'une valorisation des responsabilités administratives et pédagogiques au cout horaire de 40,91€ + 5% au titre de RAFP on obtient le tableau suivant :

	Décharge (en HETD)	Payable	Valorisation masse salariale
Directeur/trice de l'ESPE	192		9 168 €
Directeur/trice adjoint	60	2 455 €	2 577 €
Directeur/trice adjoint	60	2 455 €	2 577 €
Responsable de site Tulle	30	1 227 €	1 288 €
Responsable de site Guéret	60	2 455 €	1 288 €
PRP 20*12 HETD	240	9 818 €	10 309 €

1. Le responsable de site de Guéret assume une mission de responsabilité de site pour le compte de l'Université. En effet, sont présents sur le site de Guéret, la FST et l'IUT.

Soit un coût de 27 207€.

Moyens administratifs et techniques :

Fonction	Grade	ETP	Masse salariale
Responsable administratif et financier	ADAENES	1	60 442,91
Finances	SAENES	1	47 309,87
Ressources humaines	ADJAENES	1	40 470,82
Responsable Serv intérieur	SAENES	0,8	49 459,80
Entretien maintenance	ATRF	1	40 015,59
Entretien / Ménage / accueil	ATRF	2,87	102 206,49
Secrétariat direction	ADJAENES	1	34 686,95
TOTAL		8,67	374 592,43

Concernant les sites distants de Tulle et Guéret, les moyens administratifs et techniques (à l'exception des secrétariats pédagogiques) seront mutualisés avec les autres composantes présentes sur ces sites. Il s'agira sur TULLE de regrouper les formations de l'ESPE en proximité de l'IUT en quittant le site actuellement occupé par l'IUFM (taux d'occupation de ce site proche de 15%). Sur Guéret, l'ouverture du DUT Carrières sociales, le développement d'un Master et la Licence Pro domotique permettront de mutualiser les moyens techniques de l'actuelle IUFM avec l'IUT et la FST.

TULLE			% mutualisation	A imputer ESPE	
Entretien/maintenance	A TEC	2	68 340	50%	34 170 €

Entretien/ménage/accueil	ATEC/ATRF	2	67 144	50%	33 572 €
TOTAL		4	135 484	50%	67 742 €
GUERET					
resp site	SAENES	1	43 588	50%	21 794 €
Entretien/maintenance	ATEC	1	41 128	50%	20 564 €
Entretien/ménage/accueil	ATEC	2	73 335	50%	36 667 €
TOTAL		4	158 051	50%	79 026 €

Soit un total de : 146 767 €